



NATIONS
UNIES
BURKINA
FASO



BURKINA FASO 

Rapport Annuel 2025





SOMMAIRE:

P.4

AVANT-PROPOS DU
COORDONNATEUR RÉSIDENT, ai

P.6

ÉQUIPE-PAYS DES NATIONS UNIES
AU BURKINA FASO

P.9

PARTENAIRES
CLÉS

P.10

APERÇU GÉNÉRAL
DU BURKINA FASO

P.13

CHAPITRE 1 : PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS
DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL

P.17

CHAPITRE 2 : SOUTIEN DU SYSTÈME DES
NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES
DE DÉVELOPPEMENT

P.81

CHAPITRE 3 : PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE PAYS DES
NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE 2025

P.84

SIGLES ET
ABRÉVIATIONS



AVANT-PROPOS DU COORDONNATEUR RÉSIDENT



Maurice AZONNANKPO

Coordonnateur résident
des Nations Unies, ai

C'est avec un réel plaisir que je vous présente le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) au Burkina Faso au titre de l'année 2025. L'élaboration de ce rapport annuel s'inscrit dans une démarche de responsabilité, de transparence et de redevabilité de l'Équipe pays des Nations Unies au Burkina Faso à l'égard du Gouvernement, des partenaires au développement ainsi que des populations burkinabè. Ce rapport constitue un instrument essentiel de reddition de comptes, mettant en lumière les résultats obtenus grâce à la collaboration entre le Système des Nations Unies, le Gouvernement et l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

2025 marque la troisième année de mise en œuvre de l'UNIDAP 2023-2025, cadre intérimaire de coopération convenu entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Système des Nations Unies pour accompagner les priorités nationales de stabilisation, de relèvement et de développement durable. Sa mise en œuvre s'est déroulée dans un contexte national, régional et international particulièrement exigeant, marqué par la persistance des défis sécuritaires, la pression humanitaire, les déplacements forcés de populations, la fragilisation des moyens d'existence, ainsi que les effets conjugués des crises régionales et mondiales sur les conditions de vie des populations.

Au plan national, l'année 2025 a été marquée par la poursuite de la transition politique dans

un environnement où les impératifs de sécurité, de cohésion sociale, de restauration de l'autorité de l'État, de relèvement des communautés affectées et de renforcement de la résilience demeurent au cœur des priorités nationales. Dans ce contexte, l'action du Système des Nations Unies a continué de s'aligner sur les priorités du pays, avec la volonté de répondre simultanément aux urgences immédiates et aux besoins structurels de transformation, afin de contribuer durablement à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Dans cette dynamique de transformation, le Système des Nations Unies, en partenariat avec le Gouvernement du Burkina Faso, a œuvré à la co-création de trois Programmes transformateurs, étroitement alignés sur les priorités nationales de stabilisation, de souveraineté alimentaire et de résilience définies dans le Plan RELANCE 2026-2030. Il s'agit du Programme de Développement de l'Offensive Agropastorale et Halieutique 2025-2029, du Programme d'Appui à la Stabilisation et à la Coopération Transfrontalière au Burkina Faso (PASCOT-BF), et du Programme d'Appui à la Transition Humanitaire-Développement-Paix (PAT-HDP). Sans s'y substituer, ces programmes constituent des leviers structurants pour renforcer l'impact collectif de l'action publique et des partenariats au service des populations.

En somme, les interventions intégrées et coordonnées des entités des Nations Unies ont permis, au cours de l'année 2025,

d'accompagner des milliers d'hommes, de femmes et de jeunes dans le renforcement de leur résilience économique, d'améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base, de soutenir les mécanismes de protection et d'inclusion sociale, et de favoriser un meilleur accès aux services publics, y compris dans les zones affectées par l'insécurité.

Pour l'année 2026, nous entendons poursuivre et intensifier, malgré un contexte de rareté des ressources, nos actions en faveur de l'accélération des progrès vers les ODD, en consolidant les acquis en travaillant sur la mise en œuvre des trois programmes transformateurs et en renforçant les synergies entre les interventions humanitaires, de développement et de paix en étroite collaboration avec le Gouvernement. Nos efforts continueront de s'articuler autour des transitions structurantes identifiées pour favoriser un développement durable, inclusif et résilient, notamment la transformation des systèmes alimentaires, l'action climatique, l'accès à l'énergie propre, l'inclusion économique et la protection sociale, la digitalisation, ainsi que la transformation de l'éducation. Dans cette perspective, les projets conjoints à fort impact, la territorialisation accrue de notre action et le renforcement de la présence des Nations Unies dans les zones à fort risque resteront au cœur de notre engagement.

Les initiatives qui seront menées en 2026 s'inspireront également des orientations du « Pacte pour l'avenir », qui souligne la nécessité de renforcer le multilatéralisme pour accélérer l'atteinte des ODD. Elles prendront aussi en compte la « Déclaration sur les générations futures », qui réaffirme les engagements en faveur d'un avenir viable, ainsi que le « Pacte numérique mondial », qui propose un cadre global pour orienter les nouvelles technologies vers un développement inclusif, équitable et fondé sur les droits humains.

Je voudrais, au nom de l'ensemble des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies au Burkina Faso, exprimer toute ma gratitude et mes félicitations au Gouvernement du Burkina Faso pour son engagement et son leadership dans un contexte particulièrement exigeant, ainsi que pour les efforts déployés en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable. Je voudrais également adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leurs contributions multiformes à la mise en œuvre du Cadre de coopération.



ÉQUIPE-PAYS DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO

L'Equipe Pays des Nations Unies au Burkina Faso composée de **33 agences** dont **25 résidentes** et **08 entités non-résidentes** avec environ 1 300 employés, intervient sur tout le territoire national à travers ses cinq bureaux intégrés installés, notamment à Bobo-Dioulasso, Dori, Fada N'Gourma, Kaya et Ouahigouya.

33
AGENCES

25
RÉSIDENTES

08
NON-RÉSIDENTES

AGENCES RÉSIDENTES



AGENCES NON-RÉSIDENTES



CARTE ADMINISTRATIVE DU BURKINA – FASO

ZONES D'INTERVENTION



Les appellations employées sur cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites



PARTENAIRES CLÉS

PARTENAIRES BILATÉRAUX



PARTENAIRES MULTILATÉRAUX



FONDACTIONS



GOVERNEMENT DU BURKINA FASO





LE BURKINA FASO EN BREF

DÉMOGRAPHIE

Effectif population **24,1 millions**

50,2% femmes / 49,8% hommes

Espérance de vie à la naissance : **61,9 ans (2019)**

Indice de développement humain : **0,459 (2024)**

SANTÉ

- Taux de mortalité infanto-juvénile : **48 %** naissances vivantes
- Taux brut de mortalité : **8,5 %**
- Taux brut de mortalité : **2,23 %** (223 pour 100.000)
- Prévalence du VIH/SIDA (15-49 ans) : **0,6 %**

ÉCONOMIE

Taux de croissance du PIB : **6,5% (2025)**

Incidence de pauvreté : **43,2 % (2021)**

Taux d'inflation : **3%**

EAU & HYGIÈNE

Taux d'accès à l'eau potable : **77,2%** (Rural: 71% / Urbain: 91%)

Taux national d'accès à l'assainissement : **28%** (Rural: 20%)

ÉDUCATION

Taux brut de scolarisation (Primaire) : **74,4 % (Filles : 73,8 %)**

Taux d'alphabétisation (15 ans +) : **42,0 %**

Taux brut de scolarisation (Secondaire) : **35,3 % (Filles : 33,1 %)**

Structures éducatives réouvertes : **1.473 (à fin 2025)**

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Malnutrition aiguë sévère (MAS) : **110.308 cas attendus**

Malnutrition aiguë modérée (MAM) : **315.329 cas attendus**

Malnutrition aiguë (Enfants 6-59 mois) : **425.637 cas au total**

Femmes enceintes/allaitantes malnutries : **40.334 cas**



© PBF

CHAPITRE

1

Principaux
Développements
dans le Contexte
National et
Régional



Sur le plan politique, l'année 2025 s'est inscrite dans la poursuite du processus de Transition, conformément à la Charte révisée en mai 2024. Les institutions de la Transition, le Président du Faso, le Gouvernement et l'Assemblée législative de transition (ALT), ont continué d'exercer leurs missions dans une perspective de continuité de l'État, de stabilité institutionnelle et de préservation de la cohérence de l'action publique. Cette dynamique s'est poursuivie au début de l'année 2026 avec une évolution majeure du cadre politique, marquée notamment par la suspension des activités partisans par les autorités. Celle-ci s'est traduite par l'adoption, le 29 janvier 2026, d'un décret portant dissolution des partis et formations politiques, suivie, le 9 février 2026, par l'entérinement, par l'ALT, de l'abrogation du cadre juridique encadrant ces organisations, leur financement public et le statut de l'opposition. Les autorités présentent ces mesures comme relevant d'une logique de refondation de l'État et de réorganisation de la vie politique nationale.



Au niveau régional, le Burkina Faso a poursuivi son engagement au sein de la Confédération des États du Sahel, dans une logique de coopération politique, sécuritaire et économique renforcée avec le Mali et le Niger. Cette orientation traduit la volonté des autorités de consolider des réponses collectives aux défis communs, tout en maintenant un dialogue avec les autres partenaires régionaux et internationaux.



Dans ce contexte, la situation sécuritaire continue de constituer un déterminant central de l'action publique. La persistance de menaces dans certaines zones du territoire continue de peser sur l'accès des populations à la protection, aux services essentiels et aux moyens de subsistance, tout en appelant des réponses intégrées articulant sécurité, gouvernance, cohésion sociale et résilience communautaire.



Sur le plan macroéconomique, les développements récents mettent en évidence une résilience plus affirmée qu'anticipé. Selon le FMI, la croissance réelle du PIB a atteint 4,8 % en 2024 et devrait s'établir à 5,0 % en 2025, soutenue notamment par l'amélioration des termes de l'échange, la vigueur des exportations aurifères, les réformes dans le secteur minier ainsi que l'appui à l'investissement agricole. L'inflation moyenne a ralenti à -0,5 % en 2025, dans un contexte de baisse des prix alimentaires, et devrait revenir autour de 2 % à moyen terme, demeurant ainsi compatible avec la norme communautaire de l'UEMOA. Le FMI souligne également un renforcement de la position extérieure, avec un compte courant qui passerait d'un déficit de 3,4 % du PIB en 2024 à un excédent de 1,1 % du PIB en 2025.



La gestion budgétaire apparaît également globalement maîtrisée. Le FMI indique que le déficit budgétaire de 2025 est resté inférieur à l'objectif de 4 % du PIB, grâce à la bonne tenue des recettes, en particulier minières, à la maîtrise de la masse salariale et à une certaine modération des dépenses d'investissement. Dans ce contexte, le Conseil d'administration du FMI a achevé, en février 2026, la quatrième revue du programme au titre de la Facilité élargie de crédit, autorisant un décaissement immédiat d'environ 33,2 millions de dollars, et a approuvé un accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité d'environ 124,3 millions de dollars jusqu'en septembre 2027. Ces décisions traduisent une appréciation positive de la conduite des politiques macroéconomiques et des efforts engagés pour renforcer la stabilité extérieure, la soutenabilité budgétaire et la résilience climatique.



Cette relative consolidation macroéconomique n'efface toutefois pas les vulnérabilités sociales persistantes. Si l'amélioration de la stabilité des prix et des principaux équilibres macroéconomiques a contribué à atténuer certaines pressions sur les ménages, ses effets ne se traduisent pas encore par des progrès sociaux généralisés. La pauvreté, la prédominance de l'emploi informel, les disparités territoriales et l'exposition continue aux chocs sécuritaires et climatiques continuent de limiter la transformation des gains macroéconomiques en progrès inclusifs et durables. Ces constats confirment que la stabilité macroéconomique constitue un socle important, mais non suffisant, et qu'elle doit être accompagnée d'investissements soutenus dans les services sociaux, la protection sociale et des moyens de subsistance plus résilients.



En effet, malgré l'amélioration des indicateurs macroéconomiques, l'insécurité alimentaire demeure élevée. Le Programme alimentaire mondial estime que 2,7 millions de personnes faisaient face à une insécurité alimentaire aiguë en 2024, dans un contexte où l'insécurité, les contraintes d'accès et les chocs climatiques continuent d'affecter les moyens de subsistance et le fonctionnement des marchés. Ce décalage entre la résilience des agrégats macroéconomiques et les conditions de vie des populations reste particulièrement visible dans les zones touchées par l'insécurité et l'enclavement.



Pour y répondre, le Gouvernement a poursuivi l'Offensive agropastorale et halieutique 2023–2025, centrée sur l'accroissement de la production, le développement de l'irrigation, la mécanisation et l'appui à plusieurs filières prioritaires. Parallèlement, il a renforcé son dispositif d'adaptation climatique à travers la mise en œuvre du Plan national d'adaptation 2024–2028 et de ses instruments d'opérationnalisation. Ces orientations traduisent une volonté d'articuler plus étroitement stabilité macroéconomique, investissements productifs, sécurité alimentaire et résilience climatique, même si leur impact durable dépendra de leur capacité à atteindre effectivement les territoires et les populations les plus exposés.



Dans l'ensemble, la période récente se caractérise ainsi par la poursuite de la Transition dans un cadre institutionnel redéfini, par un repositionnement régional assumé et par une performance macroéconomique relativement solide au regard du contexte. Toutefois, les défis sécuritaires, sociaux et climatiques continuent de peser fortement sur les perspectives de développement inclusif et durable. La consolidation des acquis dépendra, dès lors, de leur traduction effective en améliorations plus largement partagées en matière de sécurité, d'accès aux services, de cohésion sociale et de résilience des populations.



© UNICEF

CHAPITRE

2

Soutien du
Système des
Nations Unies
aux Priorités
Nationales de
Développement

Aperçu des résultats clés du plan-cadre de coopération

PRIORITÉS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

PILIERS DE L'AGENDA 2030

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES NATIONS UNIES



Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix



Efficacité institutionnelle, État de droit, cohésion sociale, sécurité et paix durable

AGENCES CONTRIBUTRICES EN 2025 :



PRIORITÉS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

PILIERS DE L'AGENDA 2030

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES NATIONS UNIES



Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique



Résilience aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et urgences humanitaires

AGENCES CONTRIBUTRICES EN 2025 :



PRIORITÉS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

PILIERS DE L'AGENDA 2030

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES NATIONS UNIES



Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale



Qualité et accès équitable aux droits sociaux (éducation, santé, nutrition, eau, assainissement)

AGENCES CONTRIBUTRICES EN 2025 :



PRIORITÉS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

PILIERS DE L'AGENDA 2030

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES NATIONS UNIES



Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois



Croissance inclusive, emplois décents et sécurité alimentaire

AGENCES CONTRIBUTRICES EN 2025 :



L'UNIDAP(Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le développement durable) constitue la réponse intégrée des Nations Unies aux défis multidimensionnels

du Burkina Faso. Dans un contexte marqué par la persistance de l'insécurité, l'ampleur des besoins humanitaires, les fragilités sociales, les vulnérabilités économiques et les effets du changement climatique, il offre un cadre commun pour orienter de manière cohérente l'appui des Nations Unies aux priorités nationales, en lien avec l'Agenda 2030.

En 2025, l'UNIDAP a servi de principal cadre de référence pour accompagner les efforts du Burkina Faso face à ces défis complexes, en soutenant notamment la stabilisation.

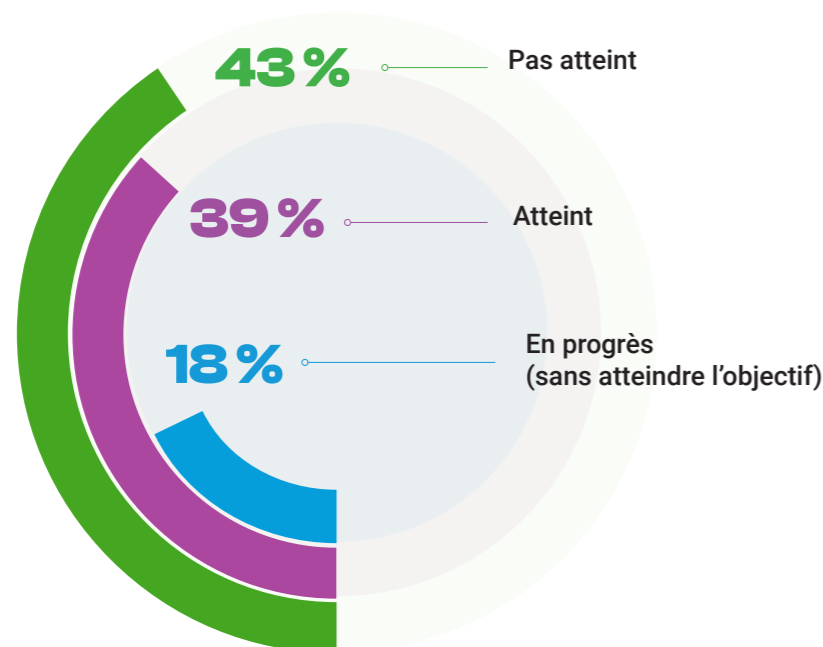
La résilience communautaire, l'accès équitable aux services sociaux de base, la protection des populations vulnérables, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que le renforcement de la gouvernance et de la redevabilité. Il a également permis de mieux structurer les contributions respectives des entités des Nations Unies autour des priorités nationales, de renforcer les synergies interagences, d'accroître l'ancrage territorial des interventions et d'assurer une meilleure prise en compte des inégalités, des droits humains, du genre et de la durabilité environnementale. En ce sens, l'UNIDAP a constitué bien plus qu'un simple cadre programmatique : il a représenté l'expression concrète de l'engagement collectif des Nations Unies à accompagner le Burkina Faso dans sa réponse aux défis multidimensionnels et dans la construction de solutions durables au service des populations

Resultats clés

Au Burkina Faso, les résultats de l'UNIDAP se sont consolidés au cours de l'année 2025, malgré des contraintes liées notamment à l'insécurité, à l'accès limité à certaines zones, aux déplacements de populations et à l'insuffisance des ressources.

Près de **57 %** des objectifs se sont inscrits en progrès avec près de **40 %** qui ont atteint la cible attendue pour 2025. Ces acquis ont entraîné des changements quantitatifs et qualitatifs au sein des communautés ainsi qu'au niveau des institutions nationales et locales.

Résultat global de l'UNIDAP EN 2025



Quelques résultats clés de l'année 2025



Prévention des conflits :

306 localités disposent de systèmes communautaires d'alerte et d'analyse opérationnels, renforçant l'anticipation et la prévention des conflits.



Accès à la justice & citoyenneté :

160 487 personnes ont obtenu un document légal d'identité, dont 106 535 enfants vulnérables nouvellement enregistrés.



Protection sociale :

1,26 million d'enfants ont été protégés grâce au renforcement du système national de protection contre les violences, abus et exploitations.



Accès aux services de santé :

23,0 millions de personnes ont accédé à des services de santé essentiels améliorés,

1,13 million d'enfants vaccinés contre la rougeole.

6,1 millions femmes et enfants touchés par des services nutritionnels préventifs



Eau potable & Assainissement :

1,27 million de personnes ont bénéficié d'un accès amélioré à l'eau, à l'hygiène ou à l'assainissement, dont 343 688 dans des communautés certifiées sans défécation à l'air libre.



Résilience climatique renforcée :

+ 97 000 personnes ont amélioré leur résilience climatique grâce à l'adoption de technologies d'adaptation et à la restauration de 5 600 ha de terres.



Inclusion économique & emplois durables :

1 986 jeunes et femmes ont obtenu ou créé des emplois verts et numériques grâce au soutien du SNU à l'entrepreneuriat et aux chaînes de valeur durables.



Accès productif & autonomisation économique :

14 551 femmes et jeunes ont accédé à des espaces productifs aménagés, améliorant leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération



PRIORITÉ 1 : Gouvernance Institutionnelle, Paix, Sécurité et Cohésion Sociale

Les actions des Nations Unies sur la priorité ont visé deux résultats majeurs :

Résultats

D'ici 2026, l'efficacité des institutions est améliorée et les populations en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un État de droit.

D'ici 2026, chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables à risque ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforcé.

AGENCES CONTRIBUTRICES



BUDGET

REQUIS



16.3 millions USD

MOBILISÉ



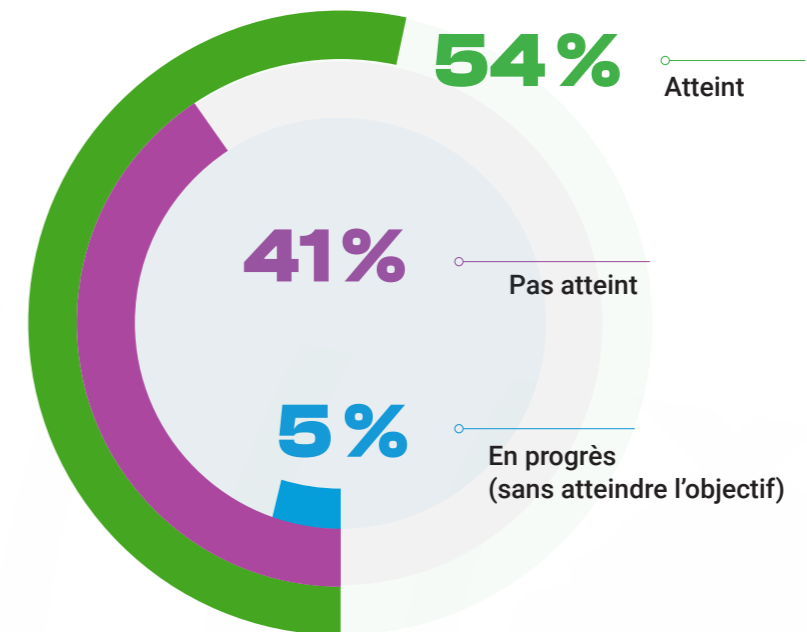
5.9 millions USD

DÉPENSÉ



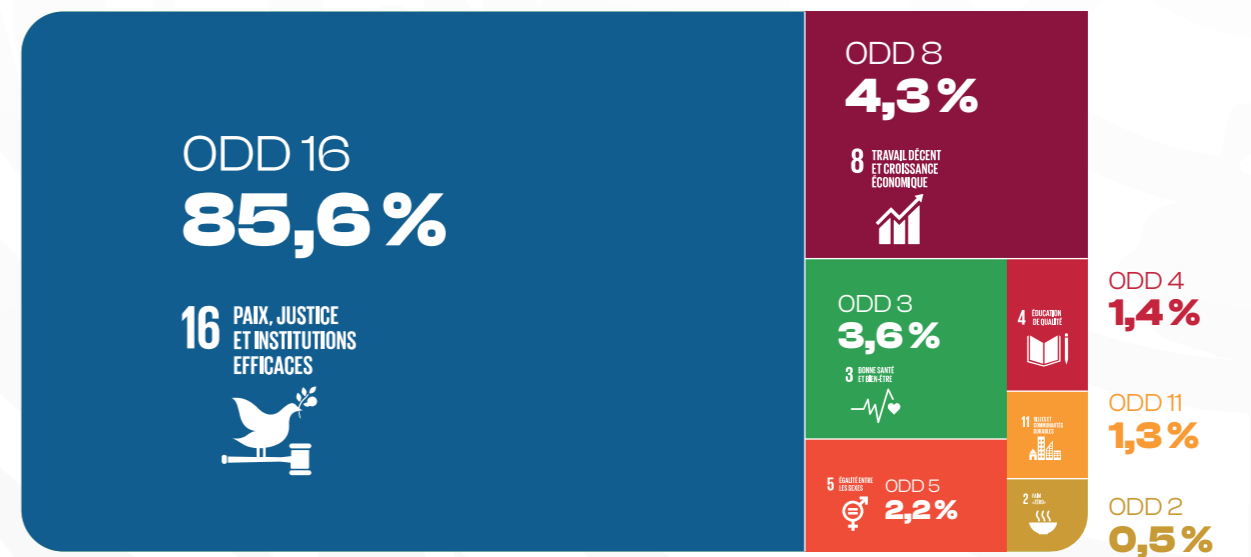
13.8 millions USD

Résultat global de priorité 1



Ces interventions ont visé prioritairement l'ODD16 (85,6%). Elles ont permis de réaliser 54 % des indicateurs et 5 % se sont inscrits en progrès.

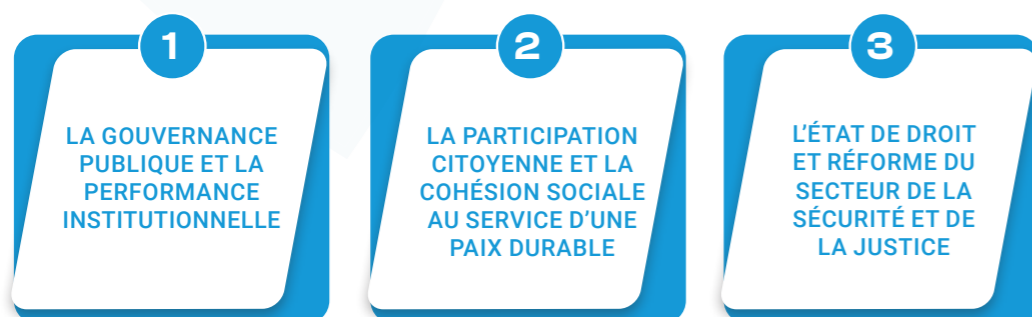
Principaux ODD financés








Résultat 1.1 :

D'ici 2026, l'efficacité des institutions est améliorée et les populations en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un Etat de droit.




Les actions des Nations Unies visant à renforcer l'efficacité des institutions et à permettre aux populations, en particulier celles les plus exposées aux risques de conflit et à l'insécurité, de vivre dans la paix, la sécurité et le respect de l'État de droit, se sont articulées autour de trois axes principaux :










En matière de gouvernance publique et de performance institutionnelle, les interventions des Nations Unies ont permis :

-  **Alerte précoce renforcée** : 306 localités disposent d'observatoires opérationnels, dépassant la cible de 300, et 450 acteurs ont été formés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion des données sur les conflits.
-  **Accès à l'éducation amélioré** : 80 salles de classe ont été construites, réhabilitées ou équipées dans les zones à défis sécuritaires, contre 45 prévues.
-  **État civil consolidé** : 100 % des services et centres secondaires d'état civil ciblés disposent désormais de capacités suffisantes pour offrir des services de qualité, au-dessus de la cible de 87 %.
-  **Protection de l'identité renforcée** : 106 535 enfants vulnérables ont été enregistrés et dotés d'un document légal d'identité, dépassant largement la cible de 58 000.
-  **Gouvernance locale appuyée** : mise en place ou redynamisation de 8 observatoires villageois, 10 démembrements du dispositif national de gestion des urgences et 44 commissions foncières locales mobilisant 253 membres.

En matière de participation citoyenne et de cohésion sociale pour une paix durable, les actions menées ont permis :

-  **Sensibilisation communautaire renforcée** : 21 237 personnes sensibilisées aux mécanismes de prévention et de médiation des conflits, 69 179 personnes touchées sur les valeurs de cohésion sociale, et 2 022 personnes sensibilisées aux risques liés aux fausses informations.
-  **Mobilisation par les médias amplifiée** : 1 348 459 personnes atteintes à travers 18 émissions radiophoniques consacrées à la participation des femmes et des jeunes filles à la gestion des conflits.
-  **Capacités communautaires consolidées** : 11 100 acteurs formés sur la prévention des violences et la promotion de la paix au niveau communautaire.
-  **Mécanismes locaux de protection opérationnels** : 2 593 cellules communautaires de protection de l'enfant rendues opérationnelles à travers l'éducation à la paix et la promotion de la cohésion sociale.

Dans le domaine de l'État de droit ainsi que de la réforme du secteur de la sécurité et de la justice, les interventions du SNU ont permis :

-  **Accès à la justice amélioré** : 2 500 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique et judiciaire, et 2 255 personnes vulnérables, dont des mineurs, ont accédé aux services judiciaires.
-  **Capacités des forces de défense et de sécurité renforcées** : 2 156 membres des FDS ont été formés, avec des résultats positifs en matière de sensibilisation et de changement de comportement, notamment chez les VDP.
-  **Cadre stratégique consolidé** : la stratégie nationale de stabilisation a été validée.
-  **État civil renforcé** : 106 535 enfants vulnérables ont été enregistrés, 45 000 documents d'identité essentiels et 12 952 CNIB ont été délivrés, contribuant à un meilleur accès à la citoyenneté et aux droits fondamentaux.
-  **Accès à la justice renforcé** : 2 500 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique, et 210 personnes vulnérables, dont des mineurs en conflit avec la loi, ont effectivement accédé à la justice.
-  **Capacités des FDS consolidées** : 2 156 membres des forces de défense et de sécurité ont été formés, avec 84 % des VDP sensibilisés et des changements de comportement positifs observés.
-  **État civil renforcé** : 106 535 enfants vulnérables ont été enregistrés, avec un taux d'enregistrement des naissances de 84,8 %, ainsi que la délivrance de 45 000 documents d'identité et 12 952 CNIB.

Résultat 1.2:

D'ici 2026, chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables à risque ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforcé.

Les interventions des Nations Unies visant à garantir à chaque enfant et à chaque femme appartenant aux groupes les plus vulnérables, exposés ou affectés par la violence, une protection effective, ont porté sur :






1

LA GOUVERNANCE ET L'INSTITUTIONNALISATION DU SYSTÈME DE PROTECTION

2






L'AUTONOMISATION ET LA RÉSILIENCE DES GROUPES VULNÉRABLES

En matière de gouvernance et d'institutionnalisation du système de protection, les actions des Nations Unies ont permis :

-  **Mécanismes de signalement renforcés :** 171 715 personnes ont eu accès à des dispositifs sûrs et confidentiels de signalement de l'exploitation et des abus sexuels, dépassant largement la cible de 70 000.
-  **Capacités de prévention et de réponse accrues :** 451 prestataires ont été formés à la PSEA et 11 100 acteurs institutionnels et communautaires ont été renforcés pour prévenir et répondre aux violences.
-  **Protection des enfants consolidée :** 5 862 enfants non accompagnés ou séparés ainsi que 238 785 enfants victimes de violences ont bénéficié d'une prise en charge appropriée.
-  **Prévention des VBG élargie :** 344 698 femmes, filles et garçons ont été touchés par des actions de prévention des violences basées sur le genre.
-  **Prise en charge des survivantes renforcée :** 187 061 personnes ont reçu un soutien psychosocial et 11 740 survivantes de VBG ont bénéficié d'une prise en charge directe, grâce notamment au renforcement de 1 759 acteurs de première ligne, 30 acteurs judiciaires et 303 accoucheuses villageoises.



S'agissant de l'autonomisation et de la résilience des groupes vulnérables, l'appui des Nations Unies a permis :

-  **Autonomisation renforcée :** 11 726 femmes et adolescent-e-s ont bénéficié de formations et d'appuis ciblés.
-  **Inclusion financière accrue :** 1 619 femmes et jeunes filles ont eu accès à des crédits pour un montant total de 597,1 millions FCFA.
-  **Initiatives économiques soutenues :** 500 femmes ont été organisées en AVEC, 100 projets innovants financés et 1 383 portemonnaies électroniques déployés au bénéfice d'environ 8 945 personnes.
-  **Dignité et protection améliorées :** distribution de 1 468 kits gaz, 1 482 foyers améliorés, 4 363 kits de dignité et 2 000 kits de gestion hygiénique des menstrues.
-  **Accès aux opportunités économiques élargi :** 439 placements en mentorat réalisés, avec la formation de 240 adolescent-e-s et femmes et l'insertion de 380 jeunes et femmes dans des activités génératrices de revenus.

HISTOIRES À SUCCÈS



À Ouahigouya, le dialogue répare les liens et construit la paix



Dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso, marquées par l'insécurité et les déplacements, le dialogue communautaire soutenu par l'UNFPA transforme progressivement les relations entre populations. À Ouahigouya, ces espaces d'échange permettent aux communautés hôtes et déplacées de se retrouver, de se parler et de reconstruire la confiance.

Pour **Yacouba**, jeune ambassadeur de la paix, ces rencontres ont changé la manière de communiquer au sein des communautés. Il explique que les messages sont diffusés en langues locales, permettant à tous des enfants aux personnes âgées de comprendre et de participer. Selon lui, ces dialogues favorisent la tolérance, le respect et la construction d'un avenir commun.

Les bénéficiaires témoignent également de changements concrets dans leur quotidien. **Maïga**, participant régulier, souligne qu'avant ces initiatives, les communautés vivaient séparées. Aujourd'hui, il constate un véritable rapprochement : les habitants se rendent visite, partagent des moments de convivialité et organisent des activités ensemble. Il affirme que "le climat est plus apaisé", illustrant une amélioration tangible du vivre-ensemble.

Ces témoignages reflètent un impact réel. Depuis 2023, plus de **16 dialogues communautaires** ont été organisés, mobilisant **plus de 3 000 participants** dans les zones ciblées. Ces échanges, animés par des jeunes et des comités inclusifs, renforcent la cohésion sociale et contribuent à prévenir les tensions.

À Ouahigouya, le changement est visible : le dialogue devient un outil puissant pour restaurer la paix, renforcer la résilience et redonner aux communautés les moyens de vivre ensemble durablement.



En savoir plus :
<https://tinyurl.com/4nahxm99>



À Galgouli, un nouveau poste frontalier renforce la sécurité et rapproche les services des populations



À Galgouli, un nouveau poste frontalier renforce la sécurité et rapproche les services des populations

À Galgouli, à la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, l'ouverture du nouveau Poste de Police Frontière marque une avancée importante pour la gouvernance des frontières et la sécurité des populations. Inauguré le 29 octobre 2025, ce complexe moderne a été réalisé avec l'appui de l'OIM dans le cadre de son programme de gouvernance de la migration et des frontières. Il comprend plusieurs bâtiments équipés ainsi que des véhicules dotés du système MIDAS, destiné à améliorer le contrôle des flux migratoires et la surveillance des zones sensibles.

Les témoignages institutionnels soulignent l'importance de ce changement. Le Commissaire divisionnaire Wendinmanegdé Emmanuel Zongo, représentant le ministre de la Sécurité lors de l'inauguration, a mis en avant la portée stratégique de cette infrastructure pour le contrôle des frontières. De son côté, l'OIM rappelle que la construction de Galgouli s'inscrit dans un effort plus large ayant déjà permis de construire ou réhabiliter huit postes de police frontières au Burkina Faso.

L'impact attendu va au-delà de la sécurité. En rapprochant les services de l'État des zones frontalières, ce poste doit faciliter la gestion des mouvements, renforcer les patrouilles et améliorer la présence institutionnelle dans une localité stratégique. À Galgouli, cette infrastructure illustre comment un investissement ciblé peut renforcer à la fois la sécurité, la gouvernance et la résilience des communautés frontalières.

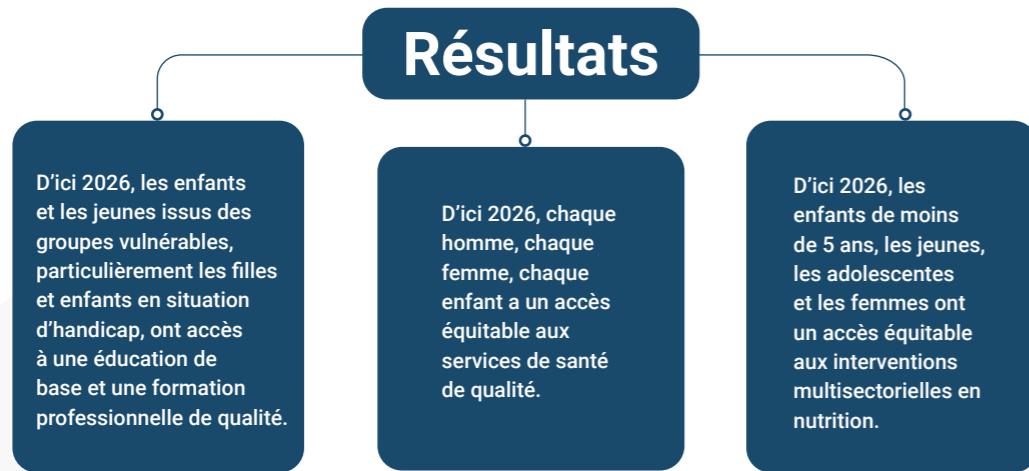


En savoir plus :
<https://tinyurl.com/bdd9ywkf>



PRIORITÉ 2 : Accès amélioré aux services essentiels et de qualité

Les actions des Nations Unies sur la priorité ont visé trois résultats majeurs :



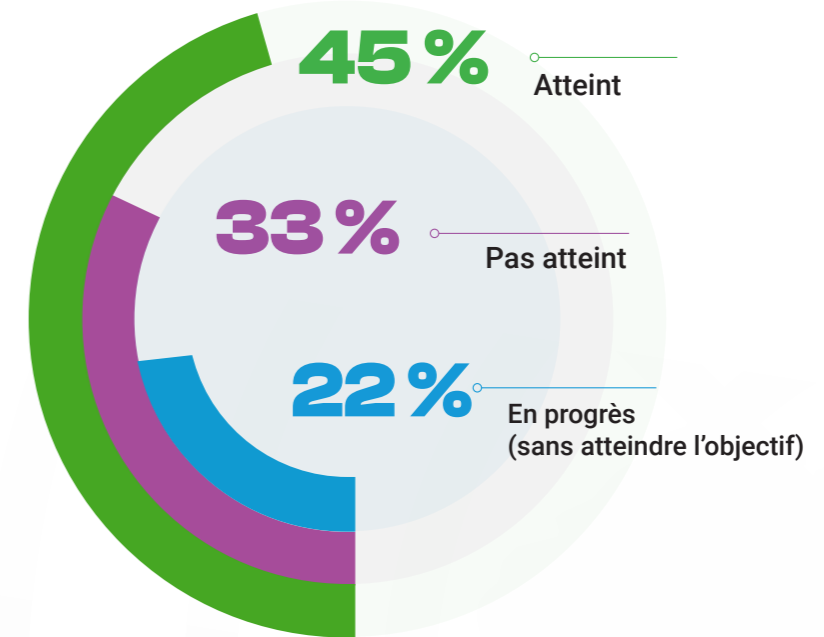
AGENCES CONTRIBUTRICES



BUDGET

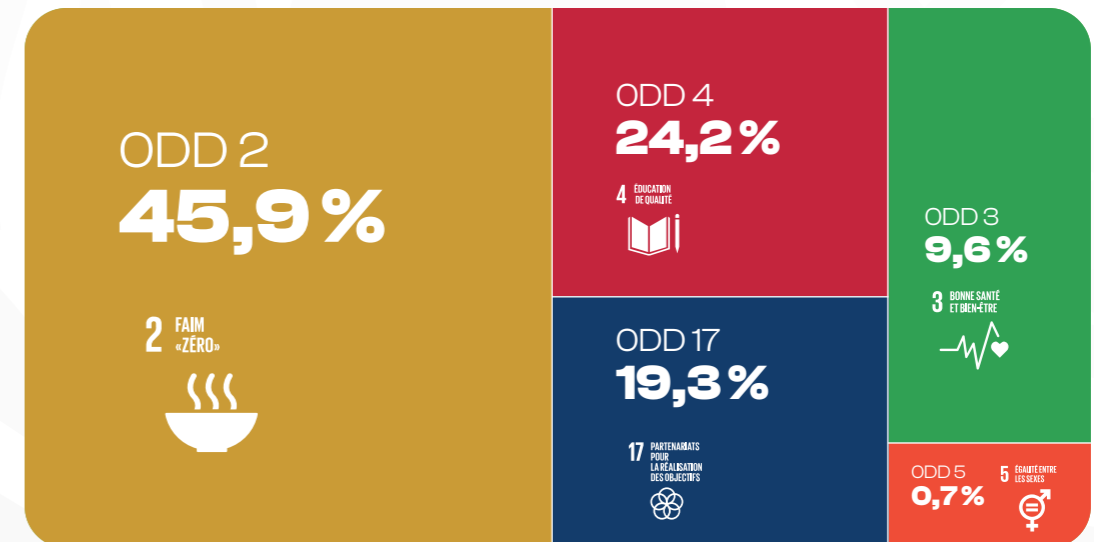


Résultat global de priorité 2



Les actions menées ont ciblé en priorité les ODD 2 (45,8 %), ODD 4 (24,2 %) et ODD 17 (19,3 %), et ont permis de faire progresser 67 % des indicateurs de suivi de cette priorité.

Principaux ODD financés



Résultat 2.1 :

D'ici 2026, les enfants et les jeunes issus des groupes vulnérables, particulièrement les filles et enfants en situation d'handicap, ont accès à une éducation de base et une formation professionnelle de qualité.

Les interventions des Nations Unies pour contribuer à ces résultats ont porté sur :

1

LE RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ ET GOUVERNANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

2

L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ÉQUITABLE À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

Dans le domaine du renforcement de la qualité et de la gouvernance du système éducatif, l'action conjointe du SNU a permis :



Pilotage du système éducatif renforcé : un Groupe technique de travail de plus de 160 structures, 30 outils pédagogiques produits et 45 communautés de pratique mises en place.



Compétences pédagogiques consolidées : 3 715 enseignants, éducateurs et animateurs formés aux approches EQAmE, Safe School, inclusion, genre et EVF.



Standards de qualité largement déployés : les approches EQAmE / Safe School ont été mises en œuvre dans 1 877 écoles, bien au-delà de la cible de 650.



Environnement d'apprentissage plus sûr : 225 859 élèves dotés en kits d'apprentissage et 138 498 enfants ayant bénéficié d'un appui psychosocial.



En matière d'accès équitable à l'éducation et à la formation, les résultats 2025 montrent que l'action du SNU a permis :



Mobilisation massive pour la scolarisation : 6,5 millions de personnes sensibilisées sur l'inscription et le maintien à l'école.



Accès à l'éducation renforcé : 187 981 enfants intégrés dans les apprentissages formels ou non formels, dont 61 001 enfants hors école.



Apprentissage à distance élargi : 445 347 enfants ont eu accès à l'éducation par la radio, au-delà de la cible de 300 000.



Environnements d'apprentissage soutenus : 65 salles de classe construites ou réhabilitées, avec une capacité d'accueil estimée à 2 160 élèves.



Soutien au maintien scolaire : 337 674 enfants ont bénéficié de l'alimentation scolaire dans 864 écoles, au-dessus de la cible prévue.



Résultat 2.2 :

D'ici 2026, chaque homme, chaque femme, chaque enfant a un accès équitable aux services de santé de qualité.






Les interventions des Nations Unies pour assurer que chaque homme, chaque femme, chaque enfant ait un accès équitable aux services de santé de qualité, ont concerné :








1
LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE LA SURVEILLANCE SANITAIRE

2
LA RÉSILIENCE SANITAIRE COMMUNAUTAIRE ET ACCÈS ÉQUITABLE AUX SOINS

S'agissant du renforcement du système de santé et de la surveillance sanitaire, les actions des nations Unies ont permis :

-  **Santé maternelle et néonatale améliorée :** 84 % d'accouchements assistés (vs 78 % prévus) et 89 % de succès dans la réparation des fistules obstétricales.
-  **Couverture vaccinale fortement renforcée :** plus de 1,13 million d'enfants vaccinés contre la rougeole, avec des performances élevées pour plusieurs antigènes (HPV, polio, fièvre jaune), touchant plus de 10 millions d'enfants.
-  **Accès élargi aux services de santé :** 23 millions de personnes ont bénéficié de services de santé essentiels appuyés par le SNU.
-  **Systèmes communautaires consolidés :** 100 % des zones d'intervention disposent d'agents de santé communautaires fonctionnels.
-  **Renforcement du système de santé :** formation de 2 020 prestataires, déploiement de kits SR, digitalisation de 18 districts, et amélioration des capacités (diagnostic VIH ; pédiatrique, oxygène médical, disponibilité accrue de sang sécurisé).

Dans le domaine de la Résilience sanitaire communautaire et accès équitable aux soins, les interventions des nations Unies ont permis :

-  **Santé de l'enfant renforcée :** 83 % des enfants de moins de 5 ans ont été pris en charge selon l'approche PCIME, et 79 % des cas de toux simple ont été traités à l'amoxicilline par les ASBC, au-dessus de la cible.
-  **Santé reproductive améliorée :** le taux d'utilisation des méthodes contraceptives a atteint 47,8 %, avec 316 218 nouvelles utilisatrices des services de santé sexuelle et reproductive / planification familiale.
-  **Effets majeurs en protection maternelle :** 1 243 727 couples protégés, 631 619 grossesses non désirées évitées, 261 599 avortements évités et 1 147 décès maternels prévenus.
-  **Réponse renforcée en zones vulnérables :** 745 761 personnes vulnérables ont bénéficié d'interventions intégrées, soit presque le double de la cible, et 390 559 femmes et filles ont accédé aux services du dispositif minimum d'urgence.
-  **Mobilisation communautaire de grande ampleur :** plus de 6,5 millions de personnes sensibilisées, 64 712 cas graves référés à temps, et 154 villages ont déclaré l'abandon des mutilations génitales féminines et du mariage d'enfants.

Résultat 2.3 :

D'ici 2026, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes, les adolescentes et les femmes ont un accès équitable aux interventions multisectorielles en nutrition.

Les interventions des Nations Unies pour assurer que les enfants de moins de 5 ans, les jeunes, les adolescentes et les femmes ont un accès équitable aux interventions multisectorielles en nutrition, ont concerné :






1

LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DES CAPACITÉS POUR UNE ACTION MULTISECTORIELLE EN NUTRITION






2

L'ACCÈS ACCRU DES POPULATIONS VULNÉRABLES AUX SERVICES ET INTERVENTIONS NUTRITIONNELLES DE QUALITÉ

Dans le domaine du renforcement de la gouvernance et des capacités pour une action multisectorielle en nutrition, l'appui des Nations Unies a permis :

-  **Cadre institutionnel et coordination renforcés** : 12 structures de coordination nutritionnelle ont tenu au moins une réunion annuelle, avec un système national d'information multisectoriel pleinement fonctionnel.
-  **Pilotage stratégique consolidé** : validation du Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2025–2029, réalisation d'enquêtes nutritionnelles et conduite de 12 conseils régionaux de nutrition.
-  **Capacités locales renforcées** : 6 046 villages disposent d'agents de santé communautaires formés sur l'ANJE, au-delà de la cible de 5 200.
-  **Dynamiques communautaires de nutrition accélérées** : 308 jardins nutritifs communautaires ont été mis en place, dépassant largement la cible de 50.
-  **Résilience des services nutritionnels améliorée** : déploiement de 40 kits PED/SAM dans des zones fragiles pour assurer la continuité de la prise en charge.

En matière d'accès des populations vulnérables à des services nutritionnels de qualité, les interventions des Nations Unies ont permis :

-  **Prise en charge de la malnutrition fortement renforcée** : 246 998 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et 66 898 femmes enceintes et allaitantes malnutries ont été admis pour traitement, dépassant largement les cibles.
-  **Prévention nutritionnelle élargie** : 1,71 million de femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de conseils en ANJE, et 171 310 personnes, dont 129 254 femmes, ont été sensibilisées aux bonnes pratiques nutritionnelles.
-  **Accès accru aux appuis nutritionnels** : 300 513 enfants de 6 à 23 mois ont reçu un appui nutritionnel, tandis que 352 568 personnes vulnérables ont bénéficié d'une assistance nutritionnelle.
-  **Capacités communautaires consolidées** : 22 093 femmes, 1 096 acteurs communautaires et 324 922 parents ont été formés pour renforcer la prévention, le dépistage précoce et la réponse communautaire.
-  **Disponibilité des intrants et réponse d'urgence améliorées** : les aliments thérapeutiques ont couvert 80 % des besoins nationaux, avec une prise en charge communautaire directe de 9 190 enfants en situation d'urgence.



HISTOIRES À SUCCÈS

© UNFPA

Koaré, de l'apprentissage à l'autonomisation grâce aux espaces sûrs



Dans l'Est du Burkina Faso, la vie de Koaré Thiombiano a profondément changé grâce aux espaces sûrs mis en place par l'UNFPA. Déplacée par la crise sécuritaire, elle faisait face à de nombreuses difficultés, notamment un manque d'accès à l'information et à des services essentiels. Aujourd'hui, elle incarne un parcours de résilience et de transformation.

Koaré témoigne que les séances de sensibilisation lui ont permis de mieux comprendre la gestion de son hygiène menstruelle et de vivre cette période "de manière plus sereine". Pour elle, cet apprentissage a été une étape clé pour retrouver confiance en elle et participer pleinement aux activités quotidiennes.

Au-delà de l'éducation à la santé, les espaces sûrs lui ont offert une formation en couture. Grâce au kit d'installation reçu à la fin de son apprentissage, elle a pu ouvrir son propre atelier. Elle explique avec fierté que cette activité lui permet désormais de subvenir à ses besoins et de soutenir la scolarité de ses petits frères.

Le changement est aussi social. Koaré affirme vouloir transmettre ses connaissances à sa sœur afin de l'aider à devenir autonome à son tour, illustrant ainsi un effet multiplicateur au sein des familles et des communautés.

À travers son parcours, Koaré montre que ces espaces sûrs sont bien plus que des lieux d'apprentissage. Ils constituent de véritables leviers d'autonomisation. Au Burkina Faso, des milliers de jeunes, en particulier des filles, bénéficient de ces initiatives qui renforcent leurs compétences, leur dignité et leurs perspectives d'avenir.



En savoir plus :
<https://tinyurl.com/494hx4pn>

© Unicef

Djibo, l'éducation redonne espoir aux enfants déplacés



Djibo, l'éducation redonne espoir aux enfants déplacés

À Djibo, dans la région du Sahel au Burkina Faso, l'éducation est redevenue une réalité pour des centaines d'enfants déplacés grâce aux écoles de la seconde chance soutenues par l'UNICEF. À travers le programme de scolarisation accélérée par la passerelle (SSAP), des enfants auparavant exclus du système éducatif retrouvent le chemin de l'école et, avec lui, un nouvel espoir.

Pour Tamboura Mahamadou, 12 ans, qui n'avait jamais été scolarisé avant son déplacement, ce programme a marqué un tournant décisif. Aujourd'hui, il apprend à lire, à écrire et à compter, ouvrant ainsi la voie à un avenir qu'il n'imaginait pas auparavant. Comme lui, Safiatou Tamboura, également âgée de 12 ans, explique que l'école lui a permis de retrouver une stabilité et de reprendre confiance en elle.

Les changements sont aussi visibles au sein des familles. Tamboura Hamadoum, parent d'élève, témoigne avec fierté que ses enfants, autrefois sans instruction, sont désormais capables de lire et même de l'aider dans son quotidien, notamment dans l'utilisation de son téléphone. Pour lui, l'éducation est devenue un véritable levier de transformation.

Du côté des enseignants, les résultats confirment cet impact. Barry Aboubacar, directeur d'école, souligne que parmi les enfants accompagnés, certains excellent désormais, dont un élève devenu premier de sa classe en CM1.

À Djibo, ces témoignages illustrent un changement profond : l'éducation ne se limite pas à l'apprentissage, elle redonne dignité, espoir et perspectives à toute une génération affectée par la crise.



En savoir plus :
<https://tinyurl.com/4wtydd48>



PRIORITÉ 3 : Préservation de l'environnement, résilience et modes de production, transformation et consommation durable

Les actions des Nations Unies sur la priorité ont visé quatre résultats majeurs :

Résultats

- D'ici 2026, les populations ont un accès accru à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et péri-urbain et vivent dans un cadre de vie décent et un environnement sans défécation à l'air libre.
- D'ici 2026, les institutions, au niveau central et local, assument une meilleure préparation, prévention, réponse et relèvement face aux risques climatiques et environnementaux
- D'ici 2026, les populations, en particulier les groupes vulnérables, des zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux.
- D'ici 2026, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbain/rural) accroissent leurs revenus, adoptent des modes d'aménagement, de consommation et de production durables et améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle

AGENCES CONTRIBUTRICES



BUDGET

REQUIS



87.8 millions USD

MOBILISÉ



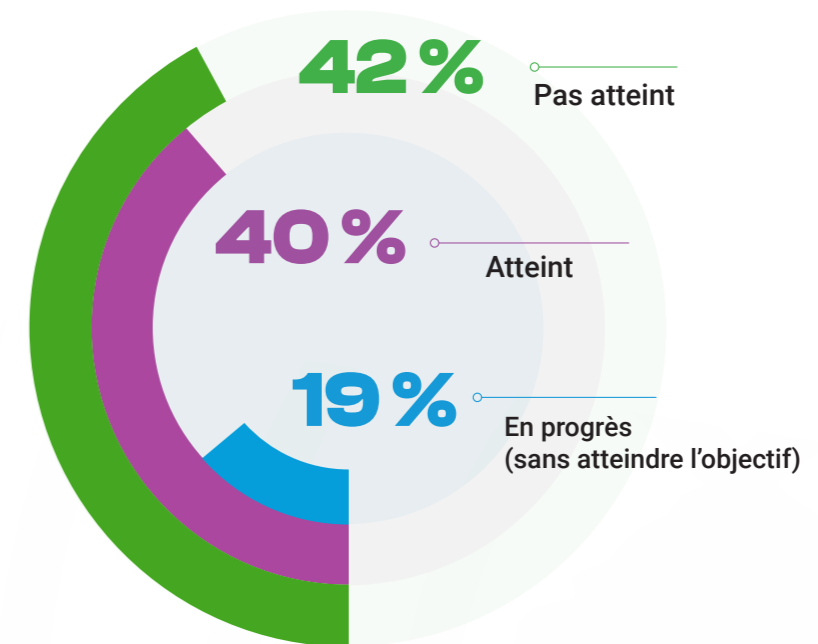
31.9 millions USD

DÉPENSÉ



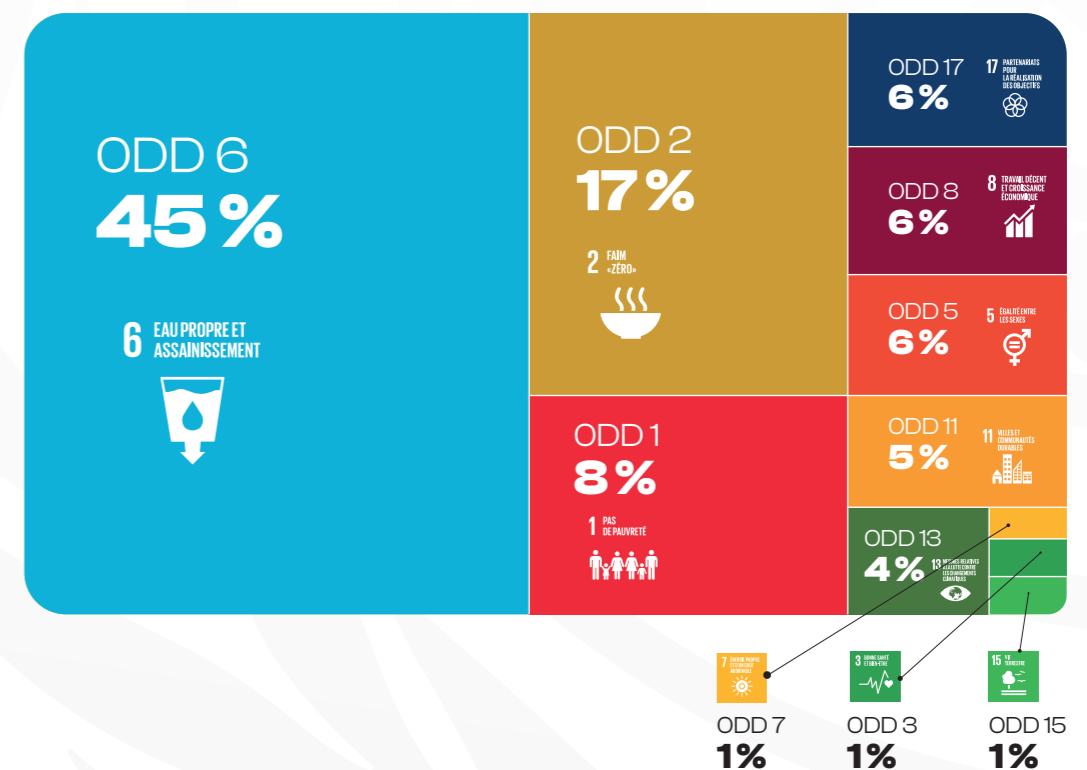
30.3 millions USD

Résultat global de priorité 3



Les actions menées, ont ciblé principalement l'ODD 6 (45 %), l'ODD 2 (17 %) et l'ODD 1 (8 %) : Elles se sont traduites par des avancées significatives, avec près de 59 % des indicateurs qui se sont inscrits en progrès.

Principaux ODD financés



Résultat 3.1:

D'ici 2026, les populations ont un accès accru à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et péri-urbain et vivent dans un cadre de vie décent et un environnement sans défécation à l'air libre.

Les interventions des Nations Unies pour assurer un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et péri-urbain et vivent dans un cadre de vie décent et un environnement sans défécation à l'air libre, ont concerné :


1


LE RENFORCEMENT DE LA DE LA GOUVERNANCE ET DES CAPACITÉS DU SECTEUR AEPHA


2


L'ACCÈS ACCRU DES POPULATIONS VULNÉRABLES AUX SERVICES ET INTERVENTIONS NUTRITIONNELS DE QUALITÉ ; D'ACCÈS DES POPULATIONS AUX SERVICES D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET AUX BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE


En matière de Renforcement de la gouvernance et des capacités du secteur AEPHA, les actions des Nations unies ont permis :

- 

Infrastructures hydrauliques renforcées : réalisation de 104 postes d'eau autonomes, réhabilitation de 22 adductions d'eau potable simplifiées, ainsi que 6 boullis et 5 fermes agroécologiques équipées de forages.
- 

Capacités institutionnelles consolidées : renforcement des acteurs du secteur AEPHA, atteinte des indicateurs clés du Programme WASH 2025 et intégration de la résilience climatique dans la CDN.
- 


Coordination sectorielle améliorée : animation des PTF, dialogues ministériels et élaboration de lignes directrices nationales WASH.
- 


Hygiène communautaire promue : 432 071 personnes formées aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.
- 


Engagement local accru : mobilisation des acteurs locaux et des jeunes à travers l'approche Nexus HDP et la stratégie « Jeune et WASH »





En matière d'accès des populations aux services d'eau, d'assainissement et aux bonnes pratiques d'hygiène, grâce aux interventions des nations Unies :

- 

Accès à l'eau potable renforcé : plus de 408 560 personnes ont eu accès à des services d'eau de base, dont 155 109 dans le cadre de la réponse humanitaire.
- 

Infrastructures hydrauliques étendues : 114 ouvrages hydrauliques réalisés, complétés par 18 975 m³ d'eau fournis par water trucking et 2 infrastructures AEPHA à Dori au profit des PDI et des communautés hôtes.
- 

Assainissement amélioré : 64 644 personnes en situation d'urgence ont bénéficié de services d'assainissement appropriés.
- 

Fin de la défécation à l'air libre promue : 343 688 personnes vivent désormais dans des communautés certifiées sans défécation à l'air libre, avec plus de 45 000 latrines familiales auto-réalisées.
- 

Hygiène et dignité renforcées : 180 298 personnes ont bénéficié de services d'hygiène, 23 880 kits d'hygiène et de dignité ont été distribués, dont au profit de 17 994 femmes et adolescentes pour l'hygiène menstruelle.

Résultat 3.2:

D'ici 2026, les institutions, au niveau central et local, assument une meilleure préparation, prévention, réponse et relèvement face aux risques climatiques et environnementaux.

Les interventions pour assurer une meilleure préparation, la prévention, réponse et le relèvement face aux risques climatiques et environnementaux ont concerné :






1

LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES POUR L'ACTION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

2




LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE DONNÉES ET DU FINANCEMENT POUR L'ACTION CLIMATIQUE

En ce qui concerne le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles pour l'action climatique et environnementale, les interventions ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

-  **Cadre environnemental renforcé :** 3 dispositifs juridiques de protection du patrimoine, y compris naturel, ont été adoptés.
-  **Capacités de planification climatique consolidées :** 24 acteurs ont été formés à la planification et à la budgétisation sensibles au climat et à l'économie verte, au-delà de la cible prévue.
-  **Adaptation au changement climatique accélérée :** 6 165 bénéficiaires ont adopté des technologies d'adaptation, soit plus du double de la cible.
-  **Outils stratégiques produits :** des bases de données nationales sur les incitations agricoles, les dépenses publiques agricoles et la stratégie nationale d'exportation ont été élaborées et validées.
-  **Résilience institutionnelle et communautaire appuyée :** 27 plans de contingence et outils communautaires ont été élaborés ou révisés.



Pour ce qui est du renforcement des systèmes de données et du financement pour l'action climatique :

-  **Capacités de résilience renforcées :** 450 cadres et leaders communautaires ont été formés à la prévention, à la réponse d'urgence et au relèvement, et 27 plans de contingence/outils communautaires ont été élaborés ou révisés.
-  **Financement climatique appuyé :** 1 initiative de mobilisation des ressources pour l'action climatique a été élaborée.
-  **Solutions innovantes développées :** 50 institutions publiques et privées ont été renforcées en assurance agricole climatique indiciaire, bien au-delà de la cible prévue.
- Coopération technique soutenue :** 4 partenaires de développement ont été formés dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.



Résultat 3.3 :

D'ici 2026, les populations, en particulier les groupes vulnérables, des zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux.

Les Nations Unies ont œuvré au cours de l'année 2025 pour que les populations, en particulier les groupes vulnérables, des zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux à travers :

1

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE INCLUSIVE DES RESSOURCES NATURELLES

2

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES ET PRATIQUES DES POPULATIONS POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En ce qui concerne le renforcement de la gouvernance inclusive des ressources naturelles, grâce à l'appui des nations Unies :



Résilience climatique renforcée : 215 372 personnes ont bénéficié de dispositifs améliorés de gestion des risques climatiques, appuyés par 5 plans de contingence communaux, des exercices de simulation et des stocks d'urgence.



Accès à l'information et préparation aux crises améliorés : une plateforme digitale d'alerte précoce a été mise en place avec l'ANAM, permettant à 43 528 personnes d'accéder directement à l'information sur les risques climatiques et météorologiques.



Capacités locales fortement consolidées : 7 945 acteurs ont été formés à la planification territoriale et à la gestion durable des ressources naturelles, très au-delà de la cible initiale.



Accès durable aux ressources naturelles élargi : 495 035 personnes ont bénéficié directement d'initiatives de protection de la nature et d'utilisation durable des ressources.



Investissements communautaires structurants réalisés : construction de 300 logements décents, installation de 2 systèmes d'AEP simplifiée, réhabilitation d'infrastructures communautaires et mise en place d'un mécanisme de prévention des conflits fonciers.



Pour ce qui est de l'amélioration des connaissances et pratiques des populations pour l'adaptation aux changements climatiques, les interventions ont permis :



Capacités des producteurs renforcées : 27 690 acteurs agro-sylvo-pastoraux ont été formés aux pratiques innovantes d'adaptation au changement climatique, dépassant la cible prévue.



Restauration des terres appuyée : 5 600 hectares de terres dégradées ont été réhabilités au profit des producteurs, notamment des femmes et des jeunes.



Accès à l'information climatique amélioré : 43 528 personnes ont eu un accès direct aux informations sur les risques climatiques et météorologiques.



Gestion des risques climatiques soutenue : 18 552 personnes ont été couvertes par des mécanismes d'assurance agricole climatique.

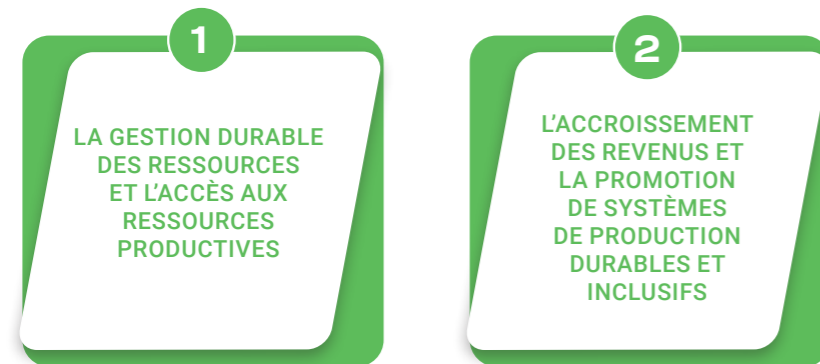


Résilience locale et cadre stratégique consolidés : des actions d'aménagement durable ont été mises en œuvre à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, tandis que les politiques et stratégies de sécurité alimentaire et de résilience ont été renforcées.






Résultat 3.4 :

D'ici 2026, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbain/rural) accroissent leurs revenus, adoptent des modes d'aménagement, de consommation et de production durables et améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les Nations Unies ont œuvré en 2025 pour renforcer les moyens d'existence des populations en particulier des jeunes et des femmes en zones urbaines et rurales afin d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers :






En ce qui concerne la Gestion durable des ressources et accès durable aux ressources productives :

-  **Restauration des écosystèmes à grande échelle :** 39 517,5 hectares de forêts dégradées ont été réhabilités ou restaurés, bien au-delà de la cible.
-  **Producteurs mieux outillés :** 14 193 producteurs ont été formés aux pratiques de gestion durable des terres.
-  **Accès sécurisé aux ressources productives :** 20 sites de production ont été aménagés et sécurisés sur le plan foncier, dépassant largement la cible prévue.
-  **Impact direct sur les populations vulnérables :** 14 551 femmes et jeunes ont bénéficié d'espaces aménagés pour la production agrosylvopastorale.
-  **Gouvernance locale et résilience renforcées :** mise en place d'instances foncières locales, appui à 38 clubs Dimitra et renforcement de 335 organisations sur l'environnement et l'adaptation climatique.



S'agissant de l'accroissement des revenus et promotion de systèmes de production durables et inclusifs :

-  **Capacités institutionnelles renforcées :** 472 organisations et institutions ont été appuyées pour améliorer la productivité, les revenus et les conditions de travail.
-  **Inclusion économique des femmes et des jeunes :** 2 541 femmes et jeunes ont été intégrés dans des chaînes de valeur agricoles durables, et 14 551 ont bénéficié d'espaces aménagés pour la production agrosylvopastorale.
-  **Compétences et entrepreneuriat consolidés :** 1 788 jeunes ont été formés en entrepreneuriat vert, 10 655 personnes en éducation financière, et 427 jeunes, dont 337 femmes, ont accédé à des opportunités économiques.
-  **Moyens d'existence soutenus :** 20 288 personnes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus, avec un appui ciblé à la production, à la transformation et à l'élevage.
-  **Transition productive et énergétique appuyée :** 53 unités productives utilisent des énergies renouvelables et 205 coopératives exploitent l'énergie solaire à des fins productive.

HISTOIRE À SUCCÈS

Assana Bila, de l'ombre à la lumière : quand la menuiserie devient un chemin d'autonomisation aux espaces sûrs



Assana : de l'ombre à la réussite dans la menuiserie

Au Burkina Faso, Assana Bila incarne une transformation remarquable rendue possible grâce à la détermination personnelle et à l'appui du PNUD. Contrainte d'abandonner l'école très jeune à cause de difficultés familiales, elle choisit de se former dans un métier peu accessible aux femmes : la menuiserie.

Ses débuts sont difficiles. Assana travaille avec des outils rudimentaires sous un simple hangar, générant des revenus très faibles. Elle explique que son activité ne lui permettait pas d'envisager un avenir stable. Mais un tournant décisif intervient lorsqu'elle bénéficie du projet d'autonomisation soutenu par le PNUD.

Grâce à une formation en entrepreneuriat et en marketing digital, ainsi qu'à un appui en équipements, Assana développe ses compétences et transforme son activité. Elle témoigne que ces acquis lui ont permis d'améliorer la qualité de son travail et de mieux gérer son entreprise.

Les changements sont rapides et significatifs. Son chiffre d'affaires passe d'environ **150 000 FCFA à plus de 2 000 000 FCFA par mois**, lui permettant d'élargir son activité et d'employer plusieurs personnes.

Aujourd'hui, Assana est devenue une figure inspirante dans un secteur dominé par les hommes. Elle ne se contente plus de réussir individuellement : elle porte désormais un projet ambitieux de création d'un centre de formation pour les filles déscolarisées, afin de leur offrir des opportunités d'avenir.

Son parcours illustre un impact concret : l'accès à la formation et aux ressources transforme non seulement une vie, mais crée aussi des opportunités durables pour toute une communauté



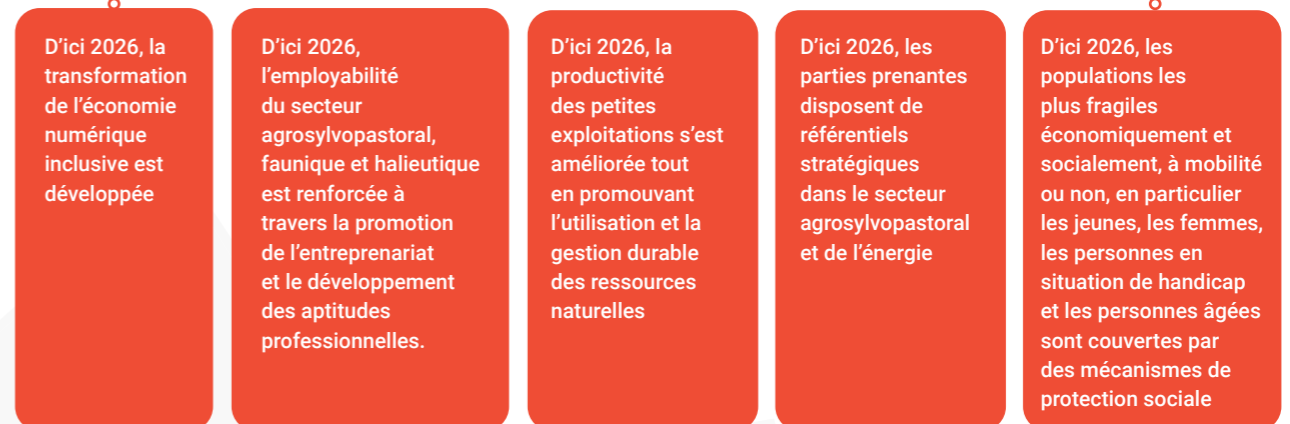
En savoir plus : <https://tinyurl.com/3hntsmaw>



2.2.4 : PRIORITÉ 4 : Développement économique, inclusive et durable

Les actions des Nations Unies sur la priorité ont visé trois résultats majeurs :

Résultats



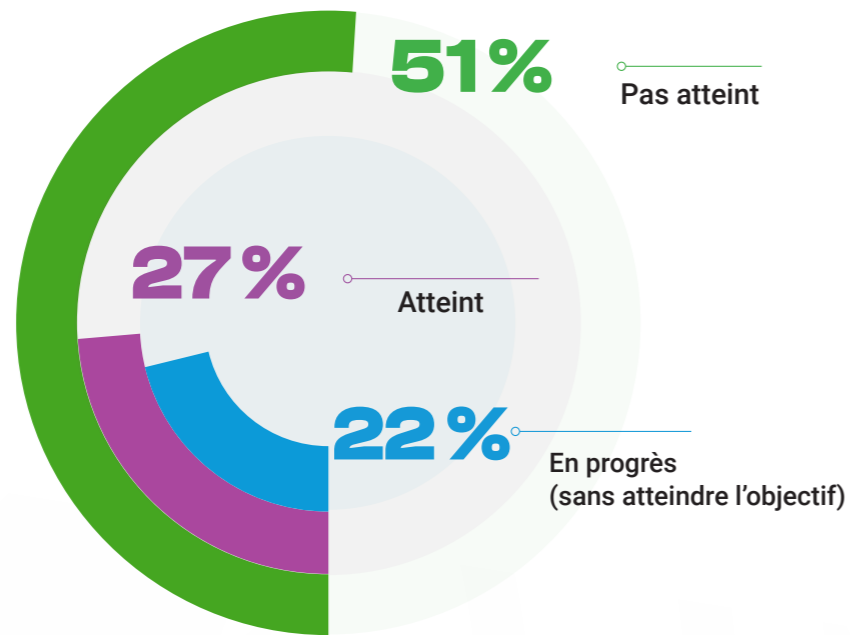
AGENCES CONTRIBUTRICES



BUDGET

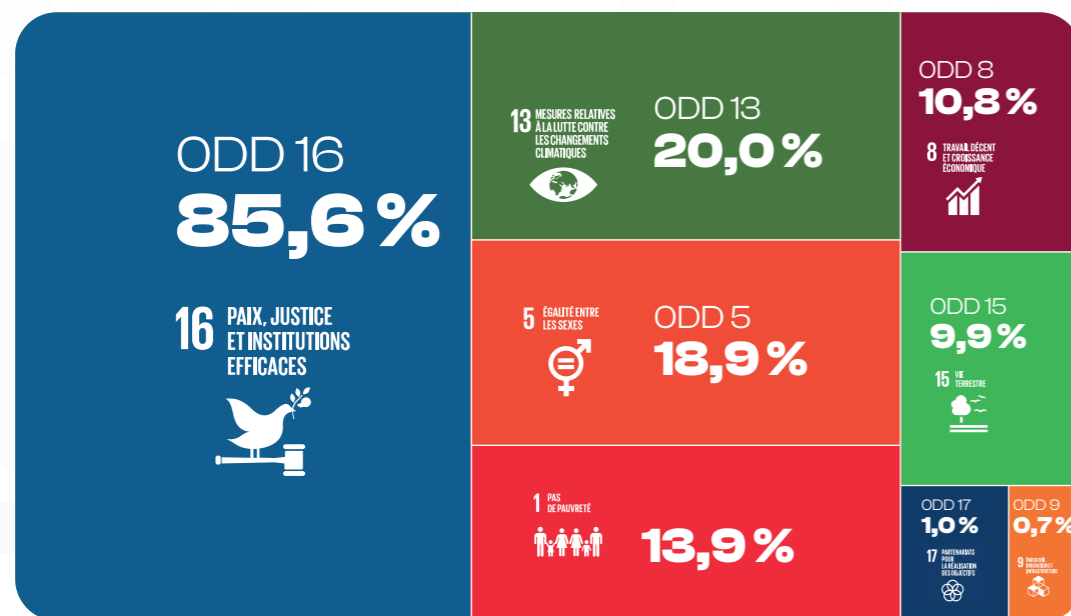


Résultat global de priorité 4



Les efforts déployés, concentrés principalement sur les ODD 2 (faim zéro) ODD 13 (changement climatique) ODD 5 (Egalité des sexes) ODD 8 (Travail et croissance économique) ODD 1 (Pas de pauvreté) ont permis de faire progresser 49% des indicateurs de suivi de la priorité.

Principaux ODD financés



2.2.4.1. Résultat 4.1: D'ici 2026, la transformation de l'économie numérique inclusive est développée.


Dans le cadre de la transformation numérique, les interventions des Nations Unies ont porté sur :

1

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES ET SYSTÈMES DE CONNAISSANCES POUR LA TRANSFORMATION DIGITALE ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES COMPÉTENCES DES MPME, JEUNES ET FEMMES



En somme les interventions ont permis de renforcer les bases de la transformation digitale, et renforcer l'inclusion des TPME des jeunes et des femmes à travers :

-  **Gouvernance numérique renforcée** : adoption d'une vision nationale de transformation numérique inclusive, avec 6 applications d'e-gouvernance opérationnelles et 50 cadres publics mobilisés pour le suivi des politiques numériques.
-  **Compétences et insertion économique accrues** : 2 611 jeunes et femmes orientés vers des chaînes de valeur durables, 401 jeunes soutenus dans l'entrepreneuriat vert, et 220 jeunes et femmes formés en leadership et business pour l'emploi vert.
-  **Innovation et finance digitale soutenues** : 100 projets innovants financés, avec le déploiement du crédit digital et du porte-monnaie électronique Danaya Cash.
-  **Accès aux outils numériques facilité** : mise à disposition de 30 TPE, 37 tablettes et 6 000 cartes NFC pour appuyer l'inclusion financière et économique.
-  **Autonomisation économique appuyée** : 150 personnes ont reçu des kits de démarrage d'activités génératrices de revenus après formation à l'accès au marché via les technologies numériques.

Résultat 4.2 :

D'ici 2026, l'employabilité du secteur agrosylvopastoral, faunique et halieutique est renforcée à travers la promotion de l'entrepreneuriat et le développement des aptitudes professionnelles.

Pour renforcer l'employabilité dans le secteur agrosylvopastoral, faunique et halieutique les actions des nations Unies ont visé :



En ce qui concerne le renforcement du cadre institutionnel et des capacités des acteurs, les actions menées ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :



Cadre stratégique renforcé : un document de politique et de stratégie a été diffusé et approprié pour appuyer l'action publique dans le secteur agrosylvopastoral, faunique et halieutique.



Accès aux dispositifs productifs amélioré : 1 487 ménages détenteurs de parcelles sur les fermes agroécologiques polyvalentes et AIRP ont vu leur accès aux dispositifs productifs renforcé.



Capacités techniques et institutionnelles consolidées : les services ont été dotés de moyens logistiques importants (410 motos, 71 véhicules, 2 camions, 1 bus, 8 générateurs, 5 serres et 1 spectromètre), renforçant la gouvernance sectorielle et la supervision technique.



Compétences économiques développées : 4 078 personnes ont été formées pour saisir des opportunités économiques, et 1 438 micro-entreprises rurales et coopératives ont accédé à des services de développement d'entreprise.



Chaînes de valeur agricoles soutenues : dans le cadre du projet AGRIDOM, 65 travailleurs agricoles, dont des femmes et des PDI, ont renforcé leurs compétences techniques et leur connaissance des droits du travail agricole.



Dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes et de l'accès aux financements et solutions durables, les actions menées ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :



Capacités entrepreneuriales renforcées : 4 078 personnes formées et 1 438 microentreprises rurales et coopératives appuyées en développement d'entreprise.



Emploi et inclusion économique accrus : 279 entreprises créées par des jeunes et des femmes ont accédé au financement, contribuant à 1 986 emplois verts ou liés aux TIC.



Dynamique économique locale soutenue : 849 microentreprises ont généré 1 310 emplois, tandis que 391 organisations professionnelles et 391 microentreprises ont accédé à des services financiers formels.



Transition énergétique productive accélérée : 205 coopératives et transformateurs disposent désormais d'une source d'énergie propre à usage productif.



Chaînes de valeur consolidées : plus de 10 196 petits exploitants ont bénéficié d'un renforcement de capacités, avec 40 infrastructures productives réhabilitées ou construites.

Résultat 4.3:

D'ici 2026, la productivité des petites exploitations s'est améliorée tout en promouvant l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles.

Dans le cadre de la productivité des petites exploitations et la promotion de l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles. Les actions des Nations Unies ont visé :


1


LE RENFORCEMENT
DES CONNAISSANCES
ET PRATIQUES
DURABLES DES PETITS
EXPLOITANTS


2


L'AMÉLIORATION DE
L'ACCÈS AUX ACTIFS
PRODUCTIFS ET
VALORISATION DES
PRODUITS LOCAUX

S'agissant du renforcement des connaissances et pratiques durables des petits exploitants, les actions menées ont permis d'enregistrer les résultats ci après :

- 

Capacités des producteurs renforcées : plus de 5 600 producteurs ont été formés aux pratiques agroécologiques et aux techniques de production durable.
- 

Production résiliente appuyée : 3 544 hectares de terres agricoles sont désormais sous gestion résiliente au climat, et 918 hectares de bas-fonds ont été aménagés au profit des petits exploitants.
- 

Filières durables soutenues : dans la filière coton biologique, 267 producteurs regroupés en 13 coopératives ont bénéficié d'un appui technique.
- 

Chaînes de valeur consolidées : 8 068 petits exploitants ont renforcé leurs capacités en conservation, stockage et transformation des produits locaux.

En ce qui concerne l'accès aux actifs productifs et valorisation des produits locaux, les actions des Nations Unies ont permis :



- 

Accès aux ressources productives renforcé : 918 hectares de bas-fonds aménagés, 1 290,8 hectares consacrés à la production rizicole, et 67 forages réalisés pour améliorer durablement l'accès à l'eau.
- 

Production agricole soutenue : des semences et fertilisants ont été fournis à près de 2 800 ménages vulnérables, générant 2 316 tonnes de production vivrière, tandis que 2 403 ménages ont bénéficié d'intrants maraîchers pour une production estimée à 7 277 tonnes.
- 

Valorisation des produits locaux consolidée : 8 068 petits exploitants ont renforcé leurs capacités en conservation, stockage et transformation, appuyés par la construction de 9 magasins de stockage.
- 

Autonomisation économique des femmes renforcée : 4 373 femmes ont bénéficié de jardins ou périmètres aménagés, contribuant à leurs revenus et à la sécurité alimentaire des ménages.
- 

Infrastructures rurales développées : mise en place de serres maraîchères, d'infrastructures de stockage et de transformation du riz, ainsi que de systèmes d'eau et d'aménagements productifs.





Résultat 4.4 :

D'ici 2026, les parties prenantes disposent de référentiels stratégiques dans le secteur agrosylvopastoral et de l'énergie.

Au cours de l'année 2025, les Nations Unies ont accompagné les institutions nationales dans l'élaboration et la mise à disposition de référentiels stratégiques dans les secteurs agrosylvopastoral et énergétique, afin de renforcer l'accès aux politiques publiques et leur utilisation au service du développement productif, ainsi que de la promotion d'emplois décents, innovants et inclusifs pour les jeunes et les femmes. Les principales réalisations ont porté sur :



Référentiels stratégiques renforcés : appui aux institutions nationales pour l'élaboration et la mise à disposition d'outils de planification dans les secteurs agrosylvopastoral et énergétique.



Dynamique économique locale soutenue : 221 membres d'AVEC ont développé des activités génératrices de revenus grâce aux mécanismes de crédit interne.



Moyens d'existence appuyés : 562 ménages ont bénéficié d'activités génératrices de revenus, contribuant au renforcement de leur résilience économique.

2.2.4.5. Résultat 4.5 :

D'ici 2026, les populations les plus fragiles économiquement et socialement, à mobilité ou non, en particulier les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées sont couvertes par des mécanismes de protection sociale.

Les Nations Unies ont appuyé au cours de l'année 2025 la mise en place et le renforcement de mécanismes de protection sociale en faveur des populations les plus fragiles sur les plans économique et social, notamment les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées et les personnes en situation de mobilité , à travers :

1
LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES NATIONAUX DE PROTECTION SOCIALE

2
LE DÉVELOPPEMENT ET UTILISATION D'OUTILS ET REGISTRES POUR L'INCLUSION DES POPULATIONS VULNÉRABLES

En ce qui concerne le renforcement des systèmes nationaux de protection sociale, les actions des nations Unies ont permis d'enregistrer les résultats ci- après :



Cadre stratégique de protection sociale renforcé : adoption et vulgarisation de la Stratégie nationale de protection sociale 2023-2027 et de son plan d'actions opérationnel.



Inclusion économique appuyée : 30 cadres du ministère en charge de l'action humanitaire ont été formés, avec des sessions d'information au profit des acteurs institutionnels et socioprofessionnels.



Assurance maladie universelle consolidée : le RAMU a progressé grâce à l'adoption de 3 décrets d'application, à la réalisation d'une étude actuarielle et à la validation d'outils de gestion.



Capacités des acteurs renforcées : près de 60 responsables du ministère de la Santé et plus de 50 journalistes et acteurs de mise en œuvre ont été formés.



Couverture sociale élargie : le démarrage du prélèvement des cotisations a contribué à étendre la couverture à 2 750 000 enfants, tandis que 650 réfugiés vulnérables ont été affiliés à des mutuelles de santé.

Au niveau de la mise en place et de l'utilisation d'outils et de registres pour l'inclusion des populations vulnérables, avec l'appui des Nations Unies, les résultats ci-après ont été enregistrés :



Système de protection sociale renforcé : adoption de la Stratégie nationale de protection sociale et mise en place progressive du Registre social unique (RSU) pour mieux cibler les populations vulnérables.



Ciblage social amélioré : le déploiement du RSU dans plusieurs régions a renforcé la disponibilité de données fiables, avec un système de gestion des données porté à un niveau de solidité moyen.



Couverture sociale élargie : 2 750 000 enfants ont été pris en charge par le système de protection sociale, au-delà de la cible prévue.



Assistance directe aux personnes vulnérables : 1 765 personnes ont bénéficié de subventions en espèces ou en matériel, et 26 étudiants réfugiés ont reçu des bourses d'études supérieures.



Outils d'anticipation consolidés : un module de micro-simulation fondé sur les données du RSU a été développé pour analyser l'impact des chocs économiques ou humanitaires.

HISTOIRES À SUCCÈS



Poa, campagne de reboisement



À Poa, dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, une campagne de reboisement soutenue par le PNUD a marqué une étape importante dans la mobilisation locale pour la protection de l'environnement et la résilience communautaire. Le 26 juillet 2025, habitants, autorités locales et partenaires se sont réunis autour du barrage de Niangdo pour restaurer le couvert végétal et améliorer durablement le cadre de vie. Plus de 8 000 plants d'espèces locales à forte valeur écologique, nutritionnelle et économique ont été mis en terre, notamment des acacias, manguiers, baobabs, nérés et moringas.

Les témoignages des autorités locales traduisent l'importance de cette initiative. Salimata Sanou, Haut-Commissaire de la province du Boulkiemdé, a salué une action qui contribue à reverdir la nature tout en offrant aux populations un environnement plus sain et porteur d'espoir. Son intervention met en lumière le changement attendu pour les communautés, à travers la restauration des terres et l'amélioration des conditions de vie.

De son côté, Ousmane Bawar, représentant du ministère de l'Environnement, a qualifié cette opération d'action « noble et structurante », soulignant son importance pour la protection des ressources naturelles et l'avenir des générations futures.

L'impact va au-delà de la mise en terre des plants. Cette campagne ouvre la voie à 10 opérations de reboisement dans la commune, avec un objectif total de 24 000 plants, en partenariat avec des coopératives féminines. À Poa, ce projet illustre comment une action environnementale peut devenir un levier de transformation locale, en renforçant la biodiversité, les moyens d'existence ruraux et la résilience des communautés face aux défis climatiques.



En savoir plus :
<https://tinyurl.com/ycxt6bdm>



Filer le changement : au Burkina Faso, le coton devient une opportunité pour les femmes



Au Burkina Faso, le coton ne représente pas seulement une culture d'exportation ; il devient aussi une source d'opportunités pour les femmes qui transforment ce savoir-faire en activité génératrice de revenus. Dans son récit publié en 2025, l'International Trade Centre met en lumière cette dynamique à travers l'histoire de fileuses burkinabè qui valorisent localement le coton et renforcent leur place dans la chaîne de valeur textile. L'article souligne notamment le parcours de femmes comme Sarata Ouédraogo, dont l'engagement dans la filature contribue à faire du coton un levier d'autonomisation économique.

Au-delà du geste technique, cette activité représente un changement profond. En transformant la fibre localement, ces femmes ne se contentent pas de produire : elles créent de la valeur, diversifient leurs revenus et affirment leur rôle économique au sein de leurs communautés. Dans un contexte marqué par de multiples fragilités, la filature devient ainsi un espace de résilience, de dignité et d'espoir.

Cette histoire montre que le développement économique inclusif et durable peut prendre racine dans les savoir-faire locaux. En appuyant la valorisation du coton au niveau communautaire, l'initiative mise en avant par l'ITC contribue non seulement à renforcer les revenus des femmes, mais aussi à repositionner le coton comme moteur de transformation locale, de création d'emplois et d'inclusion. Elle illustre avec force qu'au Burkina Faso, lorsqu'un produit local est transformé sur place, il peut devenir un puissant instrument d'autonomisation et de changement social.



En savoir plus :
<https://tinyurl.com/8ktvftre>

Partenariats et financement du programme 2030

L'Équipe pays des Nations Unies poursuit son accompagnement du Gouvernement burkinabè dans le renforcement du cadre intégré de financement du développement durable, afin de mieux articuler les ressources publiques, privées, nationales et extérieures autour des priorités nationales. Dans cette dynamique, la mobilisation des ressources occupe une place centrale dans la mise en œuvre du Plan national de développement 2026–2030 « RELANCE », qui reconnaît également le rôle stratégique de la diaspora comme vecteur d'investissement, d'attractivité et de rayonnement économique du pays. Les Nations Unies appuient cet effort en faveur d'un financement plus cohérent, plus innovant et davantage orienté vers les résultats.

Sous l'impulsion des plus hautes autorités, le Burkina Faso a engagé plusieurs initiatives présidentielles et nationales visant à élargir l'espace budgétaire et à mobiliser davantage de ressources endogènes pour financer la transformation du pays. Cette dynamique s'illustre notamment par la promotion de l'actionnariat populaire et par l'appel constant adressé à la diaspora pour investir massivement dans les secteurs porteurs de l'économie nationale. Elle se traduit également par l'orientation prise en faveur de diaspora bonds, c'est-à-dire des obligations du Trésor réservées à la diaspora pour financer des projets de développement et des investissements structurants.

Dans le même esprit, les Nations Unies ont renforcé leur accompagnement du Gouvernement pour structurer et soutenir la mobilisation des ressources autour des trois Programmes transformateurs co-crésés avec l'État burkinabè : la transformation des systèmes alimentaires, la stabilisation et la coopération transfrontalière, ainsi que la transition humanitaire-développement-paix. Ces flagships sont conçus comme des plateformes d'alignement stratégique, de convergence programmatique et de mobilisation de financements à plus grande échelle, au service de la souveraineté nationale, du développement endogène et de la résilience.

Par ailleurs, l'Équipe pays a poursuivi ses efforts de plaidoyer et de partenariats avec les

institutions nationales, les partenaires techniques et financiers, les institutions financières internationales, le secteur privé, la société civile et les communautés burkinabè de l'intérieur comme de l'extérieur. Cette approche vise à faire des flagships le principal cadre fédérateur de la mobilisation des ressources pour le prochain cycle de coopération, en assurant un ancrage fort du futur Cadre de coopération des Nations Unies sur ces priorités structurantes.

Les Nations Unies entendent ainsi amplifier, aux côtés du Gouvernement, les efforts de financement nécessaires à une mise en œuvre efficace, durable et à grande échelle des priorités nationales.

Au total, la mobilisation des ressources du Système des Nations Unies au cours de l'année 2025 a reposé sur un noyau restreint de partenaires récurrents, principalement les États-Unis, la Commission européenne, l'Allemagne et le Canada. Les financements restent majoritairement orientés vers les priorités humanitaires et de résilience, notamment la protection, la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et l'éducation d'urgence. Parallèlement, certaines agences comme le PNUD mobilisent des ressources davantage axées sur la gouvernance, le relèvement post-crise, la résilience climatique et le développement local, illustrant le lien entre action humanitaire et développement.



Quelques partenariats clés noués en 2025


Agence SNU



5 plus gros bailleurs (2025)
Italie, États-Unis, Canada, Allemagne, Autriche

Principaux domaines financés
Protection des déplacés, abris, assistance multisectorielle


Agence SNU



5 plus gros bailleurs (2025)
Commission européenne, Allemagne, États-Unis, Suède, Suisse

Principaux domaines financés
Gouvernance; relèvement post-crise; résilience climatique; développement local.


Agence SNU



5 plus gros bailleurs (2025)
États-Unis, Commission européenne, Allemagne, Royaume-Uni, Canada

Principaux domaines financés
Sécurité alimentaire, transferts monétaires, logistique d'urgence


Agence SNU



5 plus gros bailleurs (2025)
Commission européenne, États-Unis, Gavi/ partenaires, Allemagne, Fonds mondiaux/ partenaires

Principaux domaines financés
Santé publique, riposte épidémique, renforcement des systèmes de santé


Agence SNU



5 plus gros bailleurs (2025)
États-Unis; Commission européenne ; Royaume-Uni ; Japon; Canada

Principaux domaines financés
Nutrition, santé maternelle-infantile, éducation en urgence, protection de l'enfant

Agence SNU



5 plus gros bailleurs (2025)
Union européenne Pays-Bas, Suisse, Belgique

Principaux domaines financés
droits humains, protection



Résultats de l'ONU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies

Une approche plus intégrée et coordonnée de l'action collective des Nations Unies

Dans un contexte marqué par des défis sécuritaires, humanitaires, sociaux, économiques et climatiques persistants, l'Équipe pays des Nations Unies au Burkina Faso a poursuivi ses efforts pour renforcer la cohérence, la complémentarité et l'efficacité de son action collective. Cette dynamique s'est appuyée sur une meilleure articulation entre les fonctions de programmation, d'opérations et de communication, ainsi que sur une prise en compte plus systématique des thématiques transversales telles que le genre, les droits humains, l'inclusion, la protection et la redevabilité.



Le groupe programmes a joué un rôle central dans l'alignement stratégique des interventions des agences, fonds et programmes autour des priorités nationales, de l'UNIDAP et des Programmes transformateurs. Il a contribué à renforcer les synergies interagences, à promouvoir une approche plus intégrée du nexus humanitaire-développement-paix, et à améliorer le suivi collectif des résultats, tout en veillant à l'intégration des dimensions transversales dans la programmation conjointe.



Le groupe opérations (OMT) a joué un rôle déterminant dans le renforcement de l'efficience et de la continuité des interventions du Système des Nations Unies au Burkina Faso. Dans un environnement opérationnel complexe, marqué par des contraintes d'accès, de logistique et de sécurité, il a soutenu la coordination opérationnelle, la mutualisation de certaines fonctions et la mise en place de solutions communes au service de l'ensemble de l'UNCT. Son action a notamment permis de renforcer la performance des services communs et des charges partagées dans des domaines clés tels que la gestion financière, la sécurité, la santé, le protocole et les bureaux intégrés, contribuant ainsi à réduire les duplications et à optimiser l'utilisation des ressources mutualisées.



Des avancées structurantes ont également été enregistrées à travers la revue et l'actualisation de la Business Operations Strategy (BOS), les progrès réalisés dans la gestion des services communs, ainsi que la conduite des enquêtes DSA 2025/2026 et du salary/cost of living survey, qui ont permis de disposer de bases objectives pour l'harmonisation des conditions opérationnelles et l'amélioration de la prise de décision à l'échelle du système. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du BOS a permis de générer 655 526 USD dollars de coûts évités au cours de l'année 2025 contre 1 108 690 USD dollars de coûts évités en 2024 en lien avec la situation sociopolitique du pays.



Le groupe communication a permis de renforcer la visibilité, la lisibilité et la cohérence du positionnement du Système des Nations Unies au Burkina Faso. À travers des actions conjointes de plaidoyer, de valorisation des résultats et de communication stratégique, il a contribué à mieux faire ressortir la valeur ajoutée de l'action collective des Nations Unies, notamment autour des priorités de résilience, de cohésion sociale, de services sociaux de base, de gouvernance et de transformation structurelle.



Parallèlement, les mécanismes interagences dédiés aux thématiques transversales ont continué à jouer un rôle clé pour assurer une prise en compte plus inclusive et fondée sur les droits dans l'ensemble des interventions. Cette dynamique a permis de renforcer l'attention portée à l'égalité de genre, à l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, à la protection des groupes les plus vulnérables, ainsi qu'à la participation des femmes, des jeunes, des personnes déplacées internes et des communautés hôtes dans les processus de réponse, de relèvement et de développement.



L'Équipe pays a également poursuivi le renforcement de ses dispositifs de prévention contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH), dans une approche associant les entités des Nations Unies, les partenaires de mise en œuvre et les autres parties prenantes concernées. Ce travail conjoint a permis de consolider les mécanismes de prévention, de signalement et de prise en charge, tout en renforçant l'intégration des exigences de protection dans les interventions de terrain.



Dans le contexte du Burkina Faso, marqué par l'ampleur des déplacements forcés et des vulnérabilités prolongées, les Nations Unies ont également poursuivi leurs efforts pour promouvoir des solutions durables, en articulant plus étroitement action humanitaire, développement et paix. Cette approche a contribué à mieux répondre aux besoins des personnes déplacées internes, des réfugiés, des communautés hôtes et des autres populations affectées par les crises, tout en renforçant l'ancrage territorial des interventions.



L'action du Système des Nations Unies a en outre bénéficié de la contribution des agences non-résidentes et des bureaux régionaux, dont l'appui technique a permis d'enrichir les expertises mobilisées autour des priorités nationales, de la stabilisation, de la résilience, de la gouvernance, du climat, de la transformation économique et de la préparation du futur Cadre de coopération.



Enfin, les efforts conjoints menés par les groupes programmes, opérations et communication ont contribué à renforcer la capacité de l'Équipe pays à délivrer des résultats collectifs dans un environnement exigeant, en cohérence avec les ambitions de la réforme du système des Nations Unies, de UN 2.0 et de la recherche d'une action plus intégrée, plus efficace et plus proche des réalités des populations burkinabè.

Difficultés rencontrées et leçons apprises

La mise en œuvre des interventions du Système des Nations Unies au Burkina Faso s'est poursuivie dans un environnement particulièrement exigeant, marqué par la combinaison de défis sécuritaires, humanitaires, institutionnels, logistiques, financiers et climatiques. Au Burkina Faso, l'UNIDAP a précisément été conçu comme une réponse intégrée à cette crise multidimensionnelle, dans une logique de nexus humanitaire-développement-paix.

Difficultés rencontrées



Contexte sécuritaire et accès limité aux zones d'intervention. La persistance de l'insécurité dans plusieurs régions a continué de restreindre l'accès physique à certaines localités, compliquant la mise en œuvre, le suivi, la supervision et la redevabilité des interventions. Les contraintes d'accès ont affecté à la fois les acteurs humanitaires et les populations concernées, dans un contexte où les besoins restent très élevés, avec 4,5 millions de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire en 2026 selon OCHA, et plus de 2 millions de personnes déplacées internes fin 2025 selon le HCR.

Contraintes logistiques et insuffisance d'infrastructures. Les difficultés d'acheminement des intrants et des équipements, l'état parfois dégradé des routes, la faible connectivité dans certaines zones, les interruptions de services essentiels et l'insuffisance d'infrastructures de base ont ralenti l'exécution de plusieurs activités. Dans certains cas, ces contraintes ont également entraîné des surcoûts opérationnels et réduit la fréquence des missions de terrain. Capacités institutionnelles et ressources humaines limitées.

La forte pression exercée sur les institutions nationales et déconcentrées, conjuguée à la mobilité du personnel formé, à l'insuffisance de compétences spécialisées dans certains secteurs et à la persistance de lourdeurs administratives, a parfois affecté la continuité des actions, la qualité du suivi et la vitesse d'appropriation des acquis. Ces défis ont été particulièrement sensibles dans les zones fragiles, où la présence administrative et les capacités de service restent inégalement consolidées.



Insuffisance et volatilité des ressources financières. Malgré l'ampleur des besoins, les ressources mobilisées n'ont pas toujours permis de couvrir l'ensemble des priorités identifiées, ni d'assurer le passage à l'échelle de certaines interventions à fort impact. Dans un contexte régional marqué par une forte pression sur les financements humanitaires et de développement, cette contrainte a limité la capacité de réponse aux besoins croissants des populations les plus vulnérables.



Contraintes socioculturelles et vulnérabilités environnementales. L'adoption de certaines interventions a également été influencée par des facteurs socioculturels, notamment la persistance de normes sociales défavorables, de réticences communautaires ou de résistances au changement dans certains domaines sensibles. À cela s'ajoutent les effets récurrents des aléas climatiques, qui fragilisent davantage les moyens d'existence, accentuent l'insécurité alimentaire et augmentent l'exposition des communautés aux chocs. Complexité du contexte de transition et forte évolution des priorités.



Leçons apprises

Le Burkina Faso évolue dans un contexte où les impératifs de sécurité, de stabilisation, de relèvement et de transformation structurelle coexistent et se chevauchent. Cette réalité a exigé des ajustements fréquents des approches, des calendriers et des priorités, afin de maintenir la pertinence des interventions tout en répondant à l'évolution rapide des besoins.

La principale leçon apprise est que, dans le contexte fragile du Burkina Faso, des interventions localisées, intégrées, flexibles et institutionnalisées, portées par une forte coordination interagence et articulant mieux action humanitaire, relèvement et transformation, sont essentielles pour renforcer durablement la résilience, la cohésion sociale et l'impact des résultats.



L'ancrage communautaire et la localisation des interventions sont déterminants en contexte fragile. L'expérience a confirmé que les approches fondées sur la proximité, l'implication des leaders communautaires, le recours aux relais locaux et l'appui aux mécanismes endogènes de dialogue et de médiation permettent de surmonter plus efficacement les contraintes d'accès et de renforcer l'appropriation des interventions. Dans le contexte burkinabè, cette localisation constitue un levier essentiel de résilience, de cohésion sociale et de stabilisation.



Les approches intégrées produisent de meilleurs résultats face aux vulnérabilités multiples. Au Burkina Faso, les vulnérabilités sont rarement sectorielles : elles combinent souvent insécurité, déplacement, pauvreté, faiblesse de l'accès aux services sociaux, dégradation de l'environnement et fragilité institutionnelle. Les interventions multisectorielles et conjointes ont montré une efficacité supérieure, en particulier lorsqu'elles ont été conçues selon le nexus humanitaire-développement-paix et mises en œuvre de manière coordonnée entre agences.



L'institutionnalisation des acquis conditionne la durabilité. Les résultats les plus durables ont été observés lorsque les initiatives ont été alignées sur les politiques publiques, intégrées dans les dispositifs nationaux et portées par les services techniques de l'État, y compris aux niveaux déconcentré et local. Le renforcement des capacités institutionnelles, la formalisation des outils, et l'appropriation par les structures nationales apparaissent comme des conditions essentielles pour transformer les acquis des projets en changements durables.



Le développement des systèmes est aussi important que la délivrance des services. Les interventions les plus structurantes ont été celles qui ont combiné investissements, renforcement des capacités, appui institutionnel, systèmes d'information, outils de planification et accompagnement de proximité. Cette approche a permis non seulement d'améliorer la qualité et l'usage des résultats, mais aussi de renforcer l'autonomie des acteurs et les possibilités de mise à l'échelle.



La flexibilité programmatique est indispensable dans un contexte volatile. La capacité d'adaptation des programmes, des modalités de mise en œuvre et des partenariats a été un facteur clé de continuité. L'expérience a montré l'importance d'intégrer dès la conception des dispositifs souples de gestion adaptative, permettant de réorienter rapidement les interventions selon l'évolution du contexte sécuritaire, humanitaire ou institutionnel.



La coordination interagence renforce l'impact collectif. Dans un environnement aussi complexe que celui du Burkina Faso, la coordination entre agences, fonds et programmes, mais aussi avec le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les organisations nationales et les acteurs communautaires, s'est révélée essentielle pour éviter les duplications, optimiser les ressources et accroître la portée des résultats. Cette leçon conforte la pertinence des approches conjointes et des programmes transformateurs comme cadres d'action collective.



Le lien entre action humanitaire, relèvement et transformation doit être davantage consolidé. Les résultats observés montrent qu'il est essentiel de mieux connecter l'assistance immédiate aux investissements de moyen et long terme. Dans le contexte du Burkina Faso, la résilience des communautés dépend de la capacité à passer d'une logique de réponse à une logique de transformation, en articulant davantage protection, services essentiels, moyens d'existence, gouvernance locale et cohésion sociale.

Aperçu financier et mobilisation des ressources

Le budget total requis pour l'année 2025 était estimé à

374,9 millions
de dollars américains (USD)



Cette mobilisation est en légère progression par rapport à 2024, où le taux atteignait **76,2 %**, ce qui témoigne d'un effort accru de mobilisation des ressources en 2025. Toutefois, cette amélioration contraste avec une baisse sensible du taux d'absorption budgétaire, qui est passé **de 83 % en 2024 à environ 71,7 % en 2025**.

Répartition des ressources par pilier

PRIORITÉS STRATÉGIQUE	RESSOURCES REQUISES	RESSOURCES DISPONIBLES	RESSOURCES DÉPENSÉES	TAUX DE MOBILISATION
-----------------------	---------------------	------------------------	----------------------	----------------------

En millions de \$ USD

01. Gouvernance Institutionnelle, Paix, Sécurité et Cohésion Sociale	16.3	15.9	13.8	97.5%
02. Accès amélioré aux services essentiels et de qualité	200.2	182,1	138.2	90.9%
03. Préservation de l'environnement, résilience et modes de production, transformation et consommation durable	87.8	31.9	30.3	36.3%
04. Prospérité Développement économique, inclusive et durable	70.6	69.9	32.8	99%
Total	375.9	299.8	215.1	79.7%



Source : <https://tinyurl.com/mf53uspd>

Répartition des ressources mobilisées par ODD

La répartition des ressources par ODD fait ressortir une forte concentration sur un nombre limité de priorités. L'ODD 2 (Faim zéro) domine très nettement avec 35,3 %, suivi de l'ODD 4 (Éducation) avec 14,8 % et de l'ODD 17 (Partenariats) avec 12,6 %. À eux trois, ces objectifs concentrent plus de 60 % des allocations, ce qui traduit une priorité marquée accordée à la sécurité alimentaire, au développement du capital humain et à la coordination des partenariats. Un second groupe d'ODD bénéficie d'un niveau d'investissement intermédiaire, notamment l'ODD 3 (Santé), l'ODD 5 (Égalité de genre), l'ODD 13 (Action climatique), l'ODD 6 (Eau et assainissement), l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'ODD 1 (Lutte contre la pauvreté).

À l'inverse, plusieurs ODD apparaissent faiblement financés, en particulier ceux liés à la transformation économique et structurelle, comme l'ODD 8 (Travail décent), l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure), l'ODD 7 (Énergie propre) ou encore l'ODD 12 (Consommation et production responsables). Dans l'ensemble, cette distribution reflète des choix cohérents avec un contexte marqué par des urgences humanitaires, alimentaires et sociales, mais elle met également en évidence un déséquilibre au détriment de certains secteurs structurants pour la transformation économique à long terme.

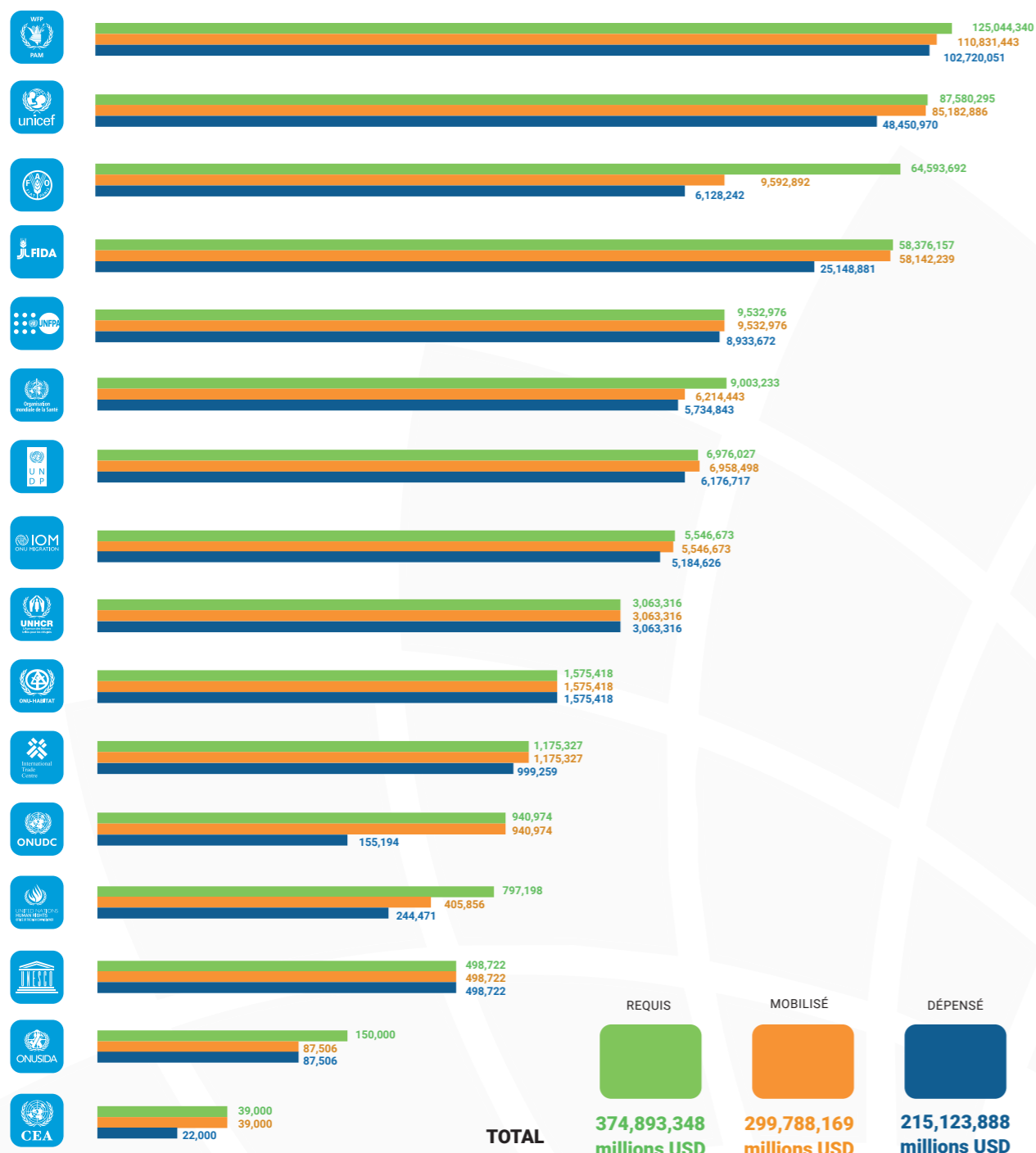


Source : <https://tinyurl.com/mf53uspd>

La répartition des ressources montre une forte concentration sur quelques agences, en particulier le WFP (110,8 millions USD mobilisés ; 102,7 millions dépensés), l'UNICEF (85,2 millions mobilisés ; 48,5 millions dépensés) et le FIDA/IFAD (58,1 millions mobilisés ; 25,1 millions dépensés), tandis que la FAO se distingue par un écart très important entre les besoins exprimés (64,6 millions USD) et les fonds disponibles (9,6 millions USD).

Globalement, sur 374,9 millions USD requis, 299,8 millions USD ont été mobilisés, soit environ 80 %, mais seulement 215,1 millions USD ont été exécutés, ce qui correspond à un taux d'absorption d'environ 71,7 %. Cela traduit une mobilisation des ressources relativement satisfaisante, mais aussi des disparités importantes entre agences dans la capacité d'exécution des fonds disponibles

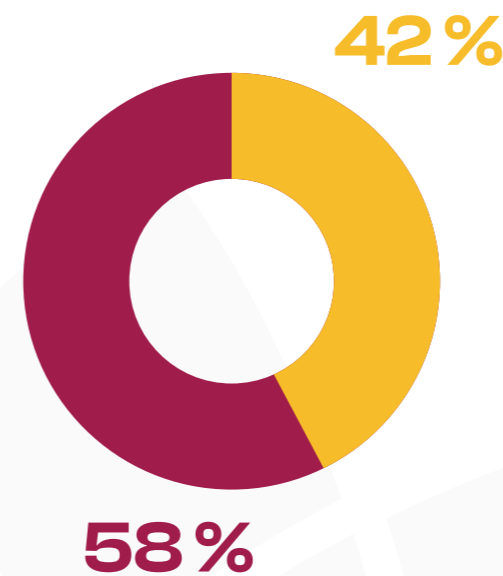
Répartition des ressources par agence



Contribution du SNU à l'égalité du genre, l'autonomisation des femmes et aux droits Humains

L'allocation des ressources reflète un niveau élevé d'intégration des objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Sur un total de 299,8 millions USD, 98 % des financements ont été consacrés à des interventions intégrant cette dimension, dont 87 % où elle constitue un objectif important et 11 % où elle est au cœur de l'intervention. À l'inverse, seulement 2 % des ressources concernent des activités dont la contribution à ces objectifs reste limitée, ce qui témoigne d'une transversalisation significative du genre dans la programmation.

Marqueurs Genre



- Marqueur 1** - Contribue à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes de manière limitée
- Marqueur 2** - L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont un objectif important

\$ 409,158,923

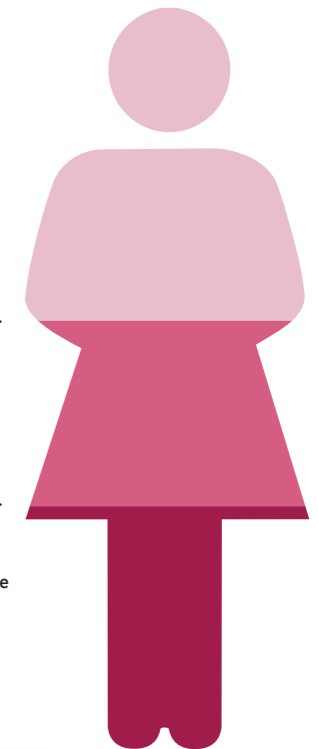
3 à 17 % : l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes constituent l'objectif principal

\$ 92,089,523

2 à 78 % : l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes constituent un objectif majeur

\$ 26,497,131

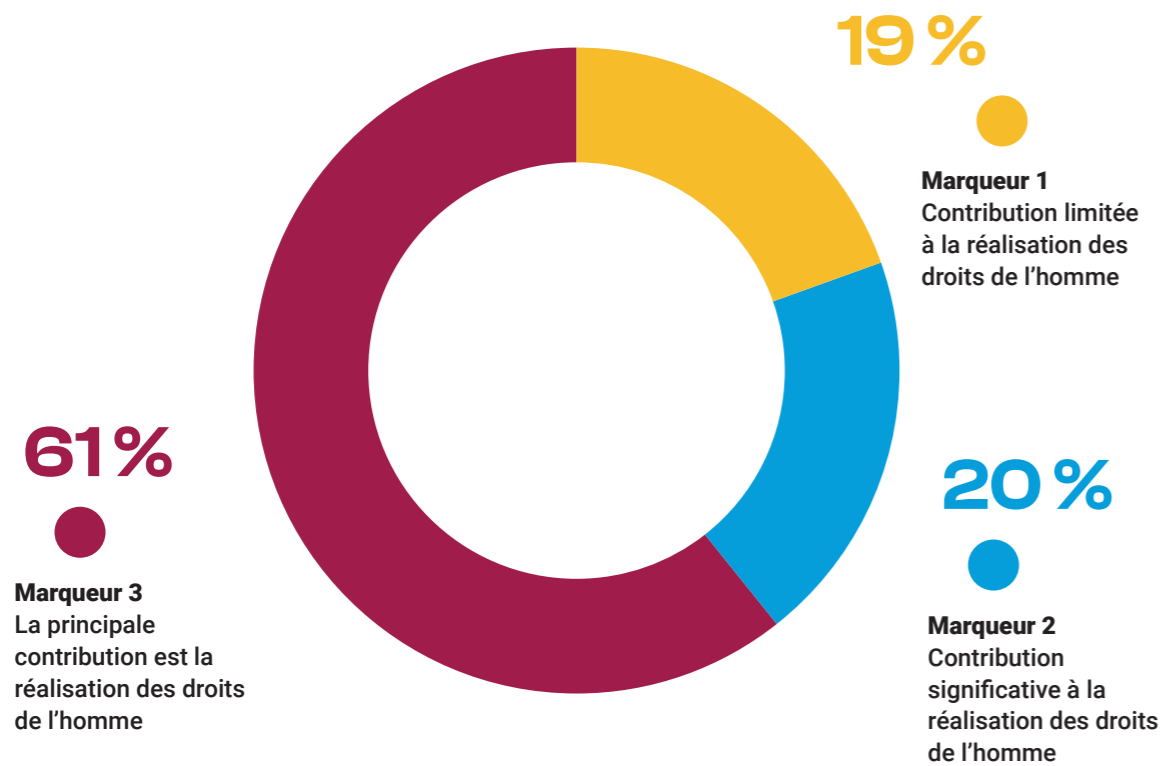
1 à 5 % : contribue de manière limitée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes



Source : <https://tinyurl.com/mf53uspd>

S'agissant des droits humains, la structure des allocations confirme leur place centrale dans la programmation des Nations Unies. Ainsi, 75 % du budget mobilisé ont été orientés vers des activités contribuant de manière significative à la promotion des droits humains, et 13 % vers des interventions qui en font un objectif principal. À l'inverse, près de 12 % seulement des ressources soutiennent des activités dont la contribution reste limitée. Dans l'ensemble, cette distribution traduit une prise en compte substantielle, explicite et largement transversale des droits humains dans les interventions appuyées.

Marqueurs Droits Humains



Source : <https://tinyurl.com/mf53uspd>



© PNUD



CHAPITRE

3

Priorités de
l'Équipe Pays des
Nations Unies
pour l'année 2026



L'année 2026 constitue une étape stratégique pour l'action de l'Équipe pays des Nations Unies (UNCT) au Burkina Faso. Elle se situe à la croisée de plusieurs dynamiques majeures : l'achèvement de la mise en œuvre de l'UNIDAP, l'entrée en vigueur du Plan national de développement 2026–2030 « RELANCE », et la préparation du nouveau Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF 2027–2030). Dans ce contexte charnière, l'UNCT demeure pleinement engagée à accompagner les priorités nationales, à consolider les acquis obtenus et à soutenir des trajectoires durables de relèvement, de stabilisation et de transformation.

En 2026, l'UNCT concentrera prioritairement son action sur la mise en œuvre et la montée en puissance des trois Programmes transformateurs, conçus conjointement avec le Gouvernement comme les principaux leviers structurants de changement à grande échelle. Il s'agit du Programme de Développement de l'Offensive Agropastorale et Halieutique 2025–2029, du Programme d'Appui à la Stabilisation et à la Coopération Transfrontalière au Burkina Faso (PASCoT-BF), et du Programme d'Appui à la Transition Humanitaire-Développement-Paix

(PAT-HDP). Ces flagships traduisent une volonté commune de répondre, de manière intégrée et cohérente, aux défis liés à la souveraineté alimentaire et nutritionnelle, à la stabilisation et à la cohésion territoriale, ainsi qu'au renforcement du nexus humanitaire-développement-paix. Ils constitueront, en 2026, le socle principal de l'accélération de l'impact collectif du Système des Nations Unies au Burkina Faso.

L'année 2026 sera également déterminante pour faire des trois flagships non seulement des instruments de mise en œuvre, mais aussi de véritables références structurantes pour le prochain cycle de coopération. À cet égard, l'élaboration du nouveau Cadre de coopération 2027–2030 s'appuiera sur les enseignements, les acquis et les ambitions portés par ces Programmes transformateurs, afin d'assurer une continuité stratégique entre l'UNIDAP, les priorités du Plan « RELANCE » et la prochaine génération de coopération entre le Burkina Faso et les Nations Unies. Le futur UNSDCF devra ainsi trouver un ancrage clair dans ces flagships, qui offrent déjà une base programmatique solide, intégrée et alignée sur les priorités nationales.

Parallèlement, l'UNCT accordera une attention particulière au renforcement de la mise en œuvre de la réforme UN 2.0, en tant que levier essentiel pour accroître l'efficacité, l'innovation, l'intégration et la capacité de délivrance du Système des Nations Unies. Dans le contexte du Burkina Faso, cette dynamique visera notamment à consolider les approches fondées sur les données, le numérique, l'anticipation, l'innovation, la prospective et les nouveaux modes de collaboration inter-agences, afin de rendre l'action collective des Nations Unies plus agile, plus cohérente et davantage orientée vers les résultats. Le renforcement de la mise en œuvre de UN 2.0 contribuera ainsi à soutenir l'exécution des flagships, à améliorer la qualité du pilotage stratégique, et à mieux préparer le nouveau Cadre de coopération dans une logique de performance, d'apprentissage et d'impact.

Dans un contexte marqué par la persistance de besoins humanitaires importants, l'UNCT poursuivra une approche équilibrée visant à assurer la continuité des services essentiels tout en renforçant la résilience des communautés. La santé, la nutrition, l'eau, l'éducation et la protection demeureront des priorités, y compris dans les zones à accès difficile, avec une attention constante portée à l'articulation entre réponse d'urgence, relèvement et consolidation de la paix. Cette approche, guidée par le nexus humanitaire-développement-paix, trouvera dans le **PAT-HDP** un

cadre privilégié de convergence et de cohérence des interventions.

En parallèle, l'UNCT veillera à ce que la mise en œuvre des flagships contribue pleinement au renforcement de la présence de l'État, à la cohésion sociale, à la stabilisation des territoires fragiles et à la relance des moyens d'existence, notamment à travers le **PASCoT-BF** et le **Programme de Développement de l'Offensive Agropastorale et Halieutique**. L'enjeu, en 2026, sera d'inscrire davantage l'action des Nations Unies dans une logique de transformation structurelle, en appui à des solutions durables, territorialisées et portées au plus près des besoins des populations.

Enfin, l'UNCT placera l'année 2026 sous le signe de l'inclusion, de la redevabilité et de la préparation de l'avenir. Fidèle au principe de ne laisser personne de côté, une attention particulière sera accordée aux femmes et aux filles, aux jeunes, aux personnes vivant avec un handicap, ainsi qu'aux personnes déplacées et aux communautés hôtes. En outre, le renforcement des systèmes de données, du suivi-évaluation, de l'apprentissage et des partenariats contribuera à asseoir plus solidement l'ancrage du futur Cadre de coopération sur les trois flagships, tout en maximisant l'impact durable de l'action des Nations Unies au Burkina Faso.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS :

AEPS : Adduction d'Eau Potable Simplifiée

AEPHA : Adduction d'Eau Potable, Hygiène et Assainissement

AGRIDOM : Projet de développement agricole et agroécologique

AIRP : Association Inter-Régionale des Producteurs

ALT : Assemblée Législative de Transition

ANAM : Agence Nationale d'Assurance Maladie

ANJE : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant

ASBC : Agents de Santé à Base Communautaire

ATPC : Assainissement Total Piloté par la Communauté

BOS : Stratégie des Opérations Commerciales (Business Operations Strategy)

BPF/BPH : Bonnes Pratiques de Fabrication / Bonnes Pratiques d'Hygiène

BM : Banque Mondiale

CCFV / CFV : Commissions Foncières Villageoises

UN-ECA : Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (United Nations Economic Commission for Africa)

CDN : Contribution Déterminée Nationale (engagement climatique)

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CNIB : Carte Nationale d'Identité Burkinabè

CODESUR : Comité Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

CONASUR : Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

COPROSUR : Comité Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

CORESUR : Comité Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

DSA : Indemnité Journalière de Subsistance (Daily Subsistence Allowance)

EQAmE : Éducation de Qualité axée sur l'Équité

EVF : Éducation à la Vie Familiale

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FDS : Forces de Défense et de Sécurité

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FMI : Fonds Monétaire International

HCDH : Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

HPV : Human Papillomavirus

IAEA : Agence Internationale de l'Énergie Atomique

ITC : Centre du Commerce International

ITU : Union Internationale des Télécommunications

MAS : Malnutrition Aiguë Sévère

MAM : Malnutrition Aiguë Modérée

MPME : Micro, Petites et Moyennes Entreprises

NFC : Near Field Communication

OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMT : Groupe Opérations

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONUDDC : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

ONU-Femmes : Organisation des Nations Unies pour l'Égalité des sexes et l'Autonomisation des femmes

UNAIDS : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONU-Habitat : Programme des Nations Unies pour les établissements humains

ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PASCoT-BF : Programme d'Appui à la Stabilisation et à la Coopération Transfrontalière au Burkina Faso

PAT-HDP : Programme d'Appui à la Transition Humanitaire-Développement-Paix

PDI : Personnes Déplacées Internes

PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux

PNIN : Plateforme Nationale d'Information Nutritionnelle

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PSEA : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RAMU : Régime d'Assurance Maladie Universelle

RSU : Registre Social Unique

SAFE SCHOOL : Écoles sûres

SNPS : Stratégie Nationale de Protection Sociale

SNU : Système des Nations Unies

SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence

SR : Santé Reproductive

SRMNI-PA : Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et Adolescente – Plan d'Action

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TPE : Très Petites Entreprises

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

UNCDF : Fonds d'Équipement des Nations Unies

UNDSS : Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies

UNCT : Équipe Pays des Nations Unies

UNEP : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

UNHAS : United Nations Humanitarian Air Service

UNIDAP : Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies pour le développement durable

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNISS : Initiative des Nations Unies pour le Sahel

UNITAR : Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche

UNMAS : Service de Lutte Antimines des Nations Unies

UNOCT : Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme

UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

UNOWAS : Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

UNV : Volontaires des Nations Unies

VBG : Violences Basées sur le Genre

VDP : Volontaires pour la Défense de la Patrie




WASH : Eau, Hygiène, Assainissement (Water, Sanitation and Hygiene)



**NATIONS
UNIES**
BURKINA
FASO



Bureau du Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies
Immeuble des Nations Unies
Koulouba
01 BP 575
Ouagadougou 01
Burkina Faso

-  burkinafaso.un.org
-  [ONU au Burkina Faso](#)
-  [@onubf](#)